5e Année - N° 205 Le N° : 1 $ 00 Jeudi 3 Août 1944

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



AU CAMBODGE. — Sur la piste.

(Bois gravé par Manh-Quynh d'après un dessin de J.Y.C.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTERET VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

Taux d'intérêt annuel 2 %

BONS A UN AN
émis à 98 $ 00
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS
émis à 99 $ 60
remboursables
au gré du porteur

au pair à trois mois de date
à 100 $ 50 à six mois de date
à 101 $ 00 à neuf mois de date
à 101 $ 60 à un an de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - No 205 3 Août 1944

Edité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue
« INDOCHINE »
6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :
Indochine et France :
Un an : 40 $ 00, 6 mois : 25 $ 00

Etranger :
Un an : 55 $00, 6 mois : 35 $00
Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

La jeunesse dans le temps présent, par G. BALLARD.

Les instruments de musique cambodgiens (suite), par G. ROGER.

Provinces indochinoises. — Le Haut-Donnaï, par L.

Les décorations annamites, par T. D.

Mœurs et coutumes laotiennes. — Les noms de personne, par THAO VIBOUN.

Impressions de Dalat. — (Interview de M. Pham-duy-Khiêm, par notre correspondant particulier de Dalat).

Les récents progrès des recherches archéologiques au Cambodge, Interview de de M. Georges Cœdès.

Abonnements : Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La jeunesse dans le temps présent (1)

par G. BALLARD

MESDEMOISELLES,

MESSIEURS,

AUTREFOIS, on vous appelait « les jeunes gens ». Aujourd'hui on dit de vous que vous êtes « des jeunes ». Il faut toujours rechercher pourquoi un vocable fait place à un autre. Bien que les mots ne soient que des mots, c'est-à-dire, en somme, assez peu de chose, ils ont leurs racines dans la vie et lorsqu'ils changent ce n'est généralement pas sans raison.

Eh bien ! je vais vous dire pourquoi on vous appelle aujourd'hui des « jeunes » : c'est parce qu'on a beaucoup à vous demander.

Nous voudrions que vous sachiez certaines choses auxquelles nos pères ne s'intéressaient guère avant leur pleine maturité. Nous voudrions que vous fassiez réponse à des questions que la plupart de vos aînés — de ceux qui furent des jeunes gens pendant l'entre-deux guerres — ne se sont guère posées qu'à partir de ce mois de mai 1940 où le ciel de la France s'embrasa pour l'accabler d'une immense somme de souffrances et de désespoirs. Enfin, les événements actuels vous imposent d'urgence certains choix qui n'ont certainement encore jamais été proposés aussi clairement, aussi impérieusement, à aucune jeunesse française.

●

Dans tous les grands pays, une certaine partie de la jeunesse est élevée avec un soin particulier. Des maîtres du savoir lui enseignent des connaissances qui doivent lui donner une vision et des possibilités plus lointaines. En même temps on cherche à l'imprégner d'une morale plus profonde, et surtout plus consciente. On s'efforce, enfin, d'affirmer et de durcir son caractère. Pourquoi ? Parce que de cette fraction de la jeunesse doit sortir la quasi-totalité des chefs de demain.

Ce privilège — car c'en est un — se paie quelquefois cher. C'est dans les rangs de ces « jeunes gens » qu'entre 1915 et 1918 sont sortis ces aspirants de dix-neuf ans qui entraînaient à l'assaut des hommes de trente à quarante-cinq ans, assuraient leur vie quotidienne, leur sûreté, comptaient leurs morts... et mouraient avec eux. Aujourd'hui, ce sont des « jeunes » de dix-huit ans qui, en Indochine comme en France, arrachent à de dangereux décombres des vies humaines menacées. Il en est de même ailleurs que chez nous. Les élèves du « collège » britannique et du « gymnasium » allemand, dans la R.A.F. et la Luftwaffe, assurent la relève de ceux qui, comme disent laconiquement les communiqués, « étant en retard sur leur horaire, sont considérés comme perdus ».

Mais ce n'est pas de ces tâches-là que je veux vous parler aujourd'hui. Il y a pour nous d'autres devoirs, moins dangereux, mais pourtant très importants aussi. Ce qui nous demande — écoutez bien ceci —, c'est de connaître notre temps, de le comprendre, puis d'agir en conséquence.

Il y a là une nécessité de notre époque, et dans tous les grands pays, ceux qui réfléchissent savent qu'aucune nation n'y échappera. Partout dans le monde occidental la société dans toutes ses parties aura à faire un effort d'adaptation. Pourquoi ? Pour vivre ? Non. Pour vivre, comme nous l'entendons, et comme nous entendons vivre aujourd'hui. Pour sauver certains modes d'existence auxquels nous sommes attachés.

Certaines nations sont menacées d'être réduites par d'autres en esclavage. Elles ont lutté ou luttent encore pour s'en préserver. Mais un autre péril, peut-être moins apparent, mais aussi grave, menace toutes les nations : c'est le péril d'un affaissement, d'une dénaturation de notre civilisation occidentale.

●

Les historiens ont souvent fait remarquer combien était restreint le nombre de ceux qui, au moment de la Révolution française, comprirent l'importance de la transformation qui s'accomplissait sous leurs yeux. Bien rares ceux qui eurent la clairvoyance de Gœthe, le soir de Valmy, disant à son entourage : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde et vous pourrez dire : j'y étais... ».

Vous connaissez, tous, les préliminaires et les circonstances de la Révolution française. Mais vous n'avez sans doute guère eu le temps de prendre une vue d'ensemble de ce phénomène historique si complexe que l'on commence à peine aujourd'hui à bien le connaître (c'est, par exemple, seulement vers 1930 qu'ont été livrées aux chercheurs les archives du Comité de Sûreté générale de la Convention et de la police de Fouché).

Les effets de ce bouleversement furent immenses. Ils renversèrent la façon dont les hommes de ce temps concevaient la vie en société.

---

(1) Causerie faite aux grands élèves du Lycée Yersin à Dalat le 17 juin 1944, par le Légionnaire Ballard, ancien élève de l'école Polytechnique, de l'Union locale du Tonkin.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La construction si compliquée qu'on appelle « l'édifice social » matérialise, à chaque époque, une représentation unanimement acceptée et répandue dans les esprits, une sorte de figuration imaginée de la vie personnelle et collective de l'homme. C'est ce qu'on appelle d'un mot un peu savant : la philosophie générale de l'époque.

Avant la Révolution française, ce schéma représentatif est terrien et familial. Le roi est conçu comme une sorte de père de famille, propriétaire d'un domaine qu'il gère, n'ayant de comptes à rendre qu'à Dieu qui l'a investi d'un pouvoir supérieur : l'autorité. Un système aussi absolu aurait été écrasant pour l'homme si la société du temps n'avait été imprégnée d'esprit chrétien. A la base du christianisme il y a, en effet, le principe de la liberté et de la dignité de la personne humaine. Dans l'ancienne France, ces principes fondamentaux sont respectés parce que l'autorité est équilibrée par un ensemble de corps sociaux : la famille, la corporation, la paroisse, les communes, la province, les Etats, le Parlement, l'Eglise, etc., devant lesquels l'autorité royale elle-même doit s'incliner, et à l'intérieur desquels les hommes se meuvent dans une liberté relative. Cette liberté nous apparaîtrait certes insuffisante aujourd'hui, mais elle nous étonne lorsqu'il nous arrive de comparer des documents historiques vrais avec l'idée déformée et insuffisante qu'on s'en fait généralement de nos jours. Sur l'ensemble du roi et de ses sujets plane la grande idée romaine du Droit, unie à la conception chrétienne des rapports de l'homme avec l'Etat, et suivant laquelle l'Etat n'est pas une fin mais un moyen. L'Etat n'est pas le pouvoir, mais seulement l'ensemble des organes actifs du pouvoir. Il est lui aussi soumis au Droit, ce qui, en principe, exclut l'arbitraire.

Dans cette société typiquement occidentale, l'autorité royale est très forte et, sauf lorsqu'elle se heurte à de grandes forces religieuses, elle n'est limitée que par les corps sociaux dont je viens de parler. Quant aux sujets de la Couronne, ils ne commenceront à trouver cette construction un peu étouffante que lorsque les dangers qui les menaçaient autrefois quotidiennement : famines, épidémies, arbitraire des seigneurs, guerres féodales, auront reculé ou disparu devant la centralisation et l'équipement économique du royaume, lorsqu'il se sera constitué entre la noblesse et la masse du peuple une bourgeoisie solide, éduquée et instruite.

Cette prospérité matérielle, cet enrichissement humain, c'est précisément ce que l'on constate en France aux environs de 1750, et cela va donner à notre pays un rayonnement inégalé. Le XVIIIe siècle, dit le professeur Huard, que les Allemands appellent « das Dix-Huitième » c'est, avec le Moyen âge, la grande période d'expansion de la civilisation française... Au XVIIIe siècle, le français succède au latin comme instrument scientifique. Personne ne conteste qu'au XVIIIe siècle la France a incarné l'expression la plus haute de la vieille culture européenne, dit Keyserling. C'est ce qu'on a nommé « le Siècle des lumières » (Age of onlightment, Aufklarungszeit), ce que l'Italien Caraccioli a appelé « l'Europe française... ». Or, en même temps que cette prospérité se développait, le temps passait, les institutions vieillissaient, beaucoup de situations acquises et de privilèges perdaient jusqu'à l'ombre d'une justification. C'est alors que ce qu'on appelle à l'époque « les idées nouvelles » se répandent. Vous les connaissez et vous savez aussi les noms prestigieux de ceux qui en furent les inventeurs et les apôtres : d'Alembert, Rousseau, Voltaire, Condorcet... Ce sont les idées — et cela prouve bien que les idées sont puissantes — qui orienteront la Révolution française et qui donneront à la Société nouvelle la forme qu'elle a encore aujourd'hui.

Avant elles, la monarchie française représentait aux yeux du monde occidental l'idéal de l'autorité centralisatrice, tirant sa puissance de son ancienneté généalogique, fondant son autorité sur les doctrines de la religion catholique et l'exerçant par l'intermédiaire d'un certain nombre de corps sociaux qui servaient en quelque sorte d'enveloppes protectrices à ses sujets. Lorsque, trente ans après, la tourmente révolutionnaire s'apaisera, la France, nation la plus moderne du monde, personnifiera aux yeux de l'Europe étonnée une philosophie diamétralement opposée.

La souveraineté ne réside plus dans la famille royale, mais dans la nation. L'Etat continue à n'être que l'instrument d'action de cette souveraineté, mais la grande nouveauté c'est la disparition des corps sociaux intermédiaires entre l'homme et l'Etat. En face de l'Etat, l'homme se trouve théoriquement seul, extrait des différents milieux en dehors desquels, en réalité, il ne pourrait vivre. Cet homme numérique, c'est l'individu. Chaque individu, qu'il soit célibataire ou père de famille, ouvrier spécialisé ou vulgaire manœuvre, chef d'entreprise ou riche oisif, a théoriquement la même influence sur la vie et les destins de la société et cette influence-standard est matérialisée par un bulletin de vote. Portant en lui une part de la souveraineté, tous liens coupés avec les anciennes communautés à la fois tutélaires et tracassières, l'homme est — croit-on — dans les meilleures conditions pour choisir et réaliser son destin : il est libre.

Ainsi, à la société paternaliste et autoritaire de l'Ancienne France, qui enserrait l'homme dans un compartimentage étouffant, mais protecteur, de corps sociaux et dont les objectifs principaux étaient la sécurité des personnes et la stabilité de la société succède une société individualiste et libéraliste qui, par principe, cherche à affranchir l'homme de toute entrave et se fixe comme but l'indépendance individuelle et l'amélioration de la société.

●

C'est dans ce nouvel état que vers 1800 la France sortait d'une de ces crises que subissent périodiquement les grandes nations et qui les laissent plus nerveuses et plus fortes pour entamer un nouveau cycle de vie équilibrée et satisfaite.

On ne peut connaître son temps sans savoir comment il est enraciné dans le passé : un pays comme la France à ce point de vue est semblable à ces icebergs qui errent sur l'océan : aussi grands soient-ils, on n'en aperçoit jamais que les deux dixièmes, le reste demeure caché dans la mer. C'est de huit siècles de société monarchique traditionnelle remodelée pendant un siècle et demi conformément au schéma philosophique qu'est issue la société française d'hier, celle du XIXe siècle.

Celle-ci, la France du libéralisme, a aussi brillé d'un vif éclat dans le monde. « Au XVIIe siècle, la France avait dominé le monde de son génie artistique, au XVIIIe siècle, de son génie philosophi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que. Au XIXe siècle, elle le dominera de son génie scientifique ». Le physiologiste allemand Vilchow, au Congrès des Naturalistes allemands de 1872 dira : « Il nous sied de nous souvenir avec gratitude du temps où la richesse émanant de l'exaltation des facultés intellectuelles produite par la France gagnait toutes les autres nations... Ces grands hommes : les Lavoisier, les Laplace, les Gay-Lussac, les Dupuytren, les Laënnec resteront toujours vivants dans l'histoire de l'humanité... » La France se répand dans le monde entier poussée par une sorte de force civilisatrice. Elle fonde un grand empire colonial. Partout on trouve des Français pour construire, pour créer, pour éclairer. Ce sont des Français qui, à Suez et à Panama, entreprennent de réunir des Océans. C'est en France que naissent la médecine des sérums, le moteur à explosion, l'automobile, l'avion, le moteur électrique, le transport d'énergie... Ce sont des Français qui au XIXe siècle, créent une peinture et une musique nouvelles. Partout et dans tous les domaines, la France appose la marque de son génie.

●

Essayons maintenant de comprendre.

Essayons de comprendre pourquoi un grand pays comme le nôtre, anciennement constitué et fortement centralisé, doté d'une industrie importante, d'une armée considérable et d'une forte marine a subi non seulement un revers militaire — c'est là un risque de guerre — mais un fléchissement total, civil et militaire. Pourquoi la presque totalité de ses adultes mâles est en captivité, tandis que des armées étrangères occupent son territoire ou ravagent son sol devenu le champ d'une bataille à laquelle nous ne participons que comme victimes. On nous dira peut-être que c'est à la suite d'obscurs complots, ou de trahisons. Non, un fait aussi considérable dans l'histoire d'une nation comme la France ne peut s'expliquer par des épisodes de romans. De telles interprétations sont insuffisantes pour un grand pays comme le nôtre, il faut des raisons qui soient à sa mesure ainsi qu'à la mesure de l'ampleur de la catastrophe.

L'épanouissement de notre XIXe siècle s'est produit au moment où, à une société dans laquelle le principe d'autorité était dominateur, en succédait une autre où le principe de liberté était prépondérant. Cependant, dans ces dernières années, certains commençaient à pressentir que l'existence de la France allait subir une crise grave.

Des symptômes avant-coureurs se manifestaient : l'affaire Dreyfus, que nous considérons aujourd'hui d'un œil froid mais qui affola nos pères, des scandales parlementaires dans un régime naissant, l'agitation sociale, les syndicalismes, les grèves, l'antipatriotisme. En même temps, certains des organismes ultra-sensibles que sont les poètes, par exemple, Barrès, Péguy, Psichari, entraient en vibration et donnaient leur avertissement: ils en appelaient à l'esprit contre la masse.

Ce que ces phénomènes annonçaient, nous le comprenons clairement aujourd'hui ; c'était un manque d'harmonie, un déséquilibre dans la philosophie collective de l'époque. La société de l'Ancienne France s'était disloquée parce que, sur la fin, le principe de liberté y était trop à l'étroit. Notre société d'hier souffrait du mal opposé : le principe d'autorité y était insuffisamment représenté.

La France rayonnante du XIXe siècle, cette France déjà moyenne en nombre, mais dense et efficace, tenait sa force d'un équilibre de fait entre ses réflexes de pensée et d'action qui étaient encore celles de l'Ancienne France et ses institutions qui lui donnaient des libertés nouvelles et immenses. Il faut du temps pour que les mœurs et ce qu'on appelle l'opinion s'adaptent à ce qu'on appelle les idées. Ce retard par inertie coûterait au nouveau système un équilibre factice et transitoire, mais utile. Le sérieux des mœurs, le sens profond de l'intérêt général que les voyageurs étrangers d'avant 1914 reconnaissent dans les masses populaires, la petite et moyenne bourgeoisie, servent d'appui et de guide aux Français dans l'immensité des nouvelles institutions. La France du XIXe siècle, avant de disparaître, subissait sans fléchir l'épouvantable choc de 1914.

Mais en 1919, lorsque s'ouvre cette période de vingt ans que nous appelions l'entre-deux guerres, une génération remplace une autre. Le déséquilibre entre les principes d'autorité et de liberté apparaît et l'inquiétude recouvre la société. Dans tous les domaines des problèmes surgissent, des tares apparaissent. Dans le domaine moral l'homme typique du XXe siècle, qui n'a plus de foi religieuse, a rejeté aussi son idéal familial et patriotique. Anxieux, il cherche un sens à son existence. On lui propose de répudier tout effort et de tout laisser aller, mais il répond qu'il ne sait où aller ; sa morale consiste à prendre tout plaisir qui passe à sa portée, mais cette morale ne lui procure que tristesse et dégoût. Dans le domaine politique, la forme de démocratie qu'avaient conçue puis réalisée les grands Révolutionnaires comportait l'exercice du pouvoir par les plus aptes. C'est à cette conception d'une démocratie différenciée que s'était discrètement ralliée notre Constitution de 1875, mais peu à peu les représentants de l'élite avaient été éliminés, grâce au suffrage universel direct, par ceux de la masse. Dans le domaine économique, une législation trop large de la société anonyme avait conduit à des concentrations de capitaux dépassant les besoins de la technique industrielle, tandis que les coalitions d'intérêts, tant patronales qu'ouvrières, asphyxiaient l'économie. Dans le domaine social, enfin, l'ouvrier laissé à lui-même s'avérait impuissant à organiser son bien-être et sa sécurité dans la liberté. Sans espoir, il constituait presque en marge de la société un prolétariat anxieux, instable, révolté, la plus grande tristesse de notre société moderne.

C'est à cette France inquiète, divisée, sans idéal, que les années 1938 et 1939 allaient adresser leurs redoutables sommations.

●

Les Français de l'« entre-deux-guerres » sentaient bien que leur structure sociale était vieillie et fatiguée, et leur inquiétude provenait précisément de cette constatation plus ou moins consciente. Mais elle avait une autre cause, aussi importante : le sentiment et l'expérience des remèdes proposés. Au libéralisme intégral du XIXe siècle, ce qu'on opposait, en effet, c'était le totalitarisme du XXe.

Les systèmes totalitaires sont nombreux et se

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

font parfois une concurrence acharnée. Mais ils ont tous en commun un même principe : celui de la suprématie absolue de la société sur l'homme. C'est pourquoi ils s'appellent « socialistes » : l'Allemagne se qualifie de nationale-socialiste, la Russie d'aujourd'hui s'appelle « Union des Républiques Socialistes Soviétiques »,« U.R.S.S. ».

Les systèmes totalitaires sont donc en opposition radicale avec l'individualisme du XIXe siècle qui assignait au contraire à la société la mission de procurer à l'homme une liberté quasi-absolue et faisait d'elle en quelque sorte le serviteur de l'individu. La nouveauté qu'ils apportent dans notre temps — et en même temps l'immense pas en arrière qu'ils veulent faire accomplir à la civilisation occidentale —, c'est de concevoir l'Etat non plus comme une organe d'exécution, mais comme la personnification d'un dieu qui est le groupe humain : Nation ou Humanité. L'Etat prend alors en mains toutes les activités de l'homme en société et en premier lieu l'économie. On dit qu'il est « interventionniste ». Cela l'entraîne inévitablement dans la voie du despotisme. Il en arrive non seulement à exercer le pouvoir politique, mais à dicter toutes les actions et toutes les pensées de l'homme.

Le totalitarisme nous propose donc un type de société qui, pour réaliser son destin collectif, revient à l'autoritarisme, mais cette fois sans la contrepartie de corps sociaux traditionnels et protecteurs. Lorsque le dieu collectif est l'«Humanité» on a affaire au socialisme international ou communisme ; lorsqu'il est la Nation, il s'agit de national-socialisme. Il n'existe plus aujourd'hui de communisme que dans les centres de propagande dispersés dans le monde et la forme totalitaire qui, à quelques nuances près, s'est finalement établie, en Russie aussi bien qu'en Allemagne, est le national-socialisme.

Pourquoi cet échec du communisme ? Dans les pays totalitaires, l'Etat réglemente tout : il fixe les prix et les salaires, détermine la production, répartit les rations de consommation, de distractions et de culture générale. C'est là un régime sévère, étouffant et qui ne peut se maintenir que s'il est vivifié par une mystique ardente. Or le bien de l'humanité, c'est vraiment un idéal trop éloigné. Le seul objectif qui soit assez concret, assez vivant pour être accessible aux masses — l'expérience le prouve, — c'est, non le bien de l'humanité, mais la puissance de la nation. Le seul mode de puissance qui parle aux imaginations, le seul qui soit « spectaculaire » et puisse réellement enivrer le peuple, ce n'est pas la puissance économique, mais la puissance armée. Et c'est pourquoi nous voyons aujourd'hui les totalitarismes revêtir la forme exclusive du national-socialisme, se lancer dans un nationalisme expansif et pourquoi nous les trouvons finalement plongés dans la guerre.

Telle est la tragédie des années présentes. Il nous est donné d'assister au déclin d'une société libéraliste impuissante à résoudre ses problèmes les plus urgents et les plus vitaux : la crise morale, l'affaiblissement de l'autorité politique, les excès du capitalisme, la plaie vive du prolétariat. Mais en même temps, les diverses propositions qui nous sont faites du Centre ou de l'Est de l'Europe exigeraient que nous accomplissions une immense réaction : celle qui consisterait à abdiquer la dignité de la personne humaine, cette conquête progressive de notre civilisation gréco-latino-chrétienne que nos ancêtres mirent près de vingt siècles à accomplir.

●

C'est dans ce dilemme que se trouvaient plongés les Français de 1940 lorsque, après la terrible débâcle, ils se reprirent à penser et à agir en tant que membres d'une même communauté. De l'Ouest arrivaient des exhortations à se raccrocher aveuglément au passé, à ses institutions. A l'Est, on apercevait le prestige de la puissance et du succès.

Eh bien ! Mesdemoiselles, Messieurs, ce sera dans l'histoire la grandeur de la France de 1940, rassemblée dans sa détresse autour du Maréchal Pétain, que d'avoir refusé de s'incliner devant cette alternative, et d'avoir dans ses décombres et en dépit de ses déceptions, fondé une doctrine autonome et originale, sauvant ainsi le pays de la rupture la plus profonde et la plus funeste de son histoire. Cette grande proposition pour le temps présent c'est ce qu'on désigne du nom de « Révolution Nationale ». Elle est contenue dans les « Paroles du Maréchal ». Chacun a le droit de l'examiner avant d'y adhérer, nul n'a le droit de l'ignorer.

Dans le domaine moral, la Révolution Nationale est essentiellement le champion de la dignité humaine. Non seulement elle s'oppose à son écrasement sous le poids de l'Etat totalitaire, mais contrairement aux tendances du libéralisme, elle en exige la protection par la sauvegarde des trois cellules sociales fondamentales : la famille, la profession et la patrie. Elle prétend, en effet, que l'isolement de l'homme dans la société ne lui permet pas de se défendre contre la tyrannie des puissants et même contre ses propres faiblesses. Elle repousse le concept philosophique d'individu, exige le respect des singularités personnelles et le développement des possibilités de chacun.

Tel est le schéma de l'homme qui se dessine dans les nouvelles tendances françaises. Diamétralement opposé à celui des totalitaires : celui d'un homme-fourmi, il s'oriente comme le libéralisme dans un sens favorable au développement humain. Mais ce développement, il ne le cherche pas dans une libération totale et absolue, dans une rupture de tous les liens sociaux qui le laisse sans appui, mais dans l'acceptation de certaines contraintes fondamentales et protectrices, dans l'exaltation de l'effort en vue d'un idéal moral défini.

Elle soutient que le goût de l'effort, exercé à l'intérieur des équipes naturelles qui naissent dans la société, conduit au bonheur alors que la recherche des jouissances quotidiennes et individuelles, l'organisation de son petit confort et de sa petite sécurité personnels sont décevants et dégradants. Appuyant l'existence de l'homme sur des valeurs qui dépassent son échelle individuelle, il l'élève et le protège. Ces valeurs, ce sont la Famille, le Travail, la Patrie.

C'est dans un bon équilibre physique, dans un foyer solide, dans une descendance vigoureuse qu'il est proposé au Français de demain de chercher la vraie sécurité et le vrai bonheur. C'est par le labeur et l'initiative personnels dans le cadre professionnel qu'il obtiendra la prospérité, et non pas dans les aumônes d'un Etat-Providence. C'est dans sa Patrie couronnant l'édifice des familles et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des professions, qu'il cherchera une ultime sauvegarde contre les convoitises étrangères et l'esclavage.

Dans le domaine politique, elle rétablit l'équilibre entre les deux principes qui doivent se balancer et non pas s'éliminer : l'autorité et la liberté. La Révolution Nationale est démocratique : pour elle le principe de l'autorité, la souveraineté, réside toujours dans la nation et le Maréchal Pétain déclarait dès le mois d'août 1940 : « Nous allons rester une démocratie... » (1). « Il faut une représentation nationale, je le sais... » Mais l'expression de la volonté nationale peut être recherchée ailleurs que dans le comptage de ces suffrages directs qui ont placé les destinées de la France aux mains de comités électoraux médiocres, irresponsables et capricieux. Songez qu'en soixante-huit ans de régime parlementaire la France a vu se succéder au pouvoir cent trois gouvernements et dites-moi si un tel régime politique convient à un grand pays comme la France. Son histoire nous montre précisément qu'elle n'a trouvé la prospérité que dans la stabilité du pouvoir. Rejetant l'absolutisme plébiscitaire, la Révolution Nationale préconise la représentation de toutes les parties de professions : paysans, artisans, ouvriers, ingénieurs, patrons, ainsi que celles des grandes institutions sociales et des familles. Elle cherche avant tout la stabilité du pouvoir.

Dans le domaine économique, la Révolution Nationale se rattache au libéralisme en ce qu'elle proclame la liberté de l'initiative personnelle, le respect du profit engendré par le travail et le risque, la sainteté du renoncement et de l'épargne. Mais, contrairement au libéralisme classique, elle reconnaît à l'Etat le droit de limiter les concentrations excessives d'intérêts et de combattre les actions qui fausseraient le jeu normal de l'offre et de la demande. A l'opposé des totalitarismes, elle ne s'attaque pas à l'impossible tâche de régir la vie économique par des plans et des règlements. Mais elle se réserve de coordonner et contrôler les activités économiques dans les cas où l'intérêt supérieur de la Nation est engagé.

Au point de vue social enfin, elle refuse d'abandonner le prolétariat à lui-même, livré à sa seule liberté et à sa seule faiblesse. Elle sait que cela est un leurre, que c'est insuffisant pour lui permettre de s'émanciper. Mais elle refuse de lui faire distribuer par l'Etat une subsistance et un bonheur standards sous forme de tickets de rationnement. Elle laisse à chaque profession son autonomie d'action en se bornant à lui imposer des cadres d'organisation. Les organismes professionnels réunissent en permanence ouvriers, contremaîtres, ingénieurs et patrons, matérialisant ainsi la communauté des intérêts, imposant un climat de collaboration et permettant aux ouvriers de défendre leurs intérêts à égalité. Mais la Révolution Nationale va plus loin et, innovant hardiment, elle crée et confie à ses institutions professionnelles une épargne collective qui, apportant la sécurité matérielle et la dignité au prolétariat, le stabilise pour finalement l'intégrer dans la Nation enfin réconciliée. Telles sont les grandes lignes de la Charte du Travail.

●

Je vous disais tout à l'heure qu'il vous est demandé de connaître votre temps, de le comprendre, puis d'agir en conséquence. Les considérations et les rappels qui précèdent pourront vous aider à connaître et à comprendre le temps présent. Ensuite il vous faudra choisir.

Il existe de moins en moins de Français pour proposer un retour au régime d'hier. Qu'une réforme profonde de l'esprit public et des institutions soit indispensable, c'est un point qui n'est plus guère contesté. La philosophie libéraliste faisait trop confiance à l'homme ; elle supposait que laissé entièrement libre il se laisserait guider par ses bons penchants.

C'est ce qu'exprimaient les « Philosophes » du XVIIIe siècle lorsqu'ils disaient « l'homme naît bon, c'est la société qui le corrompt ». L'expérience nous enseigne que l'homme n'est que difficilement et irrégulièrement perfectible et que laissé entièrement à lui-même, il compromet son propre destin en ruinant ses cadres protecteurs naturels. Trop souvent il déserte son foyer, ruine sa profession, plonge sa patrie dans le désordre et l'impuissance.

Il faut réformer et même, comme l'a dit le Maréchal, « il faut reconstruire ». C'est alors qu'à chacun d'entre vous, dans la liberté inviolable de votre jugement, un choix est proposé. La sanction en est grave : c'est la forme de la société de demain, votre existence d'adulte et de vieillard, le destin de vos enfants, la joie ou la tristesse de votre vie quotidienne qui sont en jeu.

Deux formes vous sont offertes. La forme totalitaire propose de supprimer cette liberté qui finalement a dépassé les capacités de l'homme. C'est l'Etat tout-puissant qui, servi par des techniciens spécialisés, organisera le bonheur de l'homme en dehors de lui. Il le construira avec de la matière et des machines et le lui distribuera uniformément. Sa flamme spirituelle, ce sera l'instinct de masse, le culte du groupe humain, puis la crainte et la haine de l'étranger, enfin la joie des armes et l'ardeur des conquêtes.

Une autre forme vient de prendre naissance en France. Elle refuse de corriger un excès par un autre excès. Gonflée des sucs d'une civilisation millénaire, elle veut sauver la liberté en l'étayant sur des valeurs morales élevées. Le Maréchal Pétain a dit : « La nouvelle France demeurera fermement attachée à l'idéal fondé sur le respect de la personne humaine, le culte de la famille, de la cité et de la patrie... Quant à l'instinct de liberté, il vit toujours en nous, fier et rude... ».

Cette doctrine française vous propose une rectification profonde des idées, des mœurs et des institutions. Pour cela elle puise dans notre passé le

---

(1) Ce passage pourra étonner et dérouter certains lecteurs non avertis qui ont lu bien souvent, et notamment dans cette revue, que la Révolution Nationale est antidémocratique. Qu'ils se rassurent, elle l'est toujours, mais encore faut-il s'entendre sur le sens des mots. C'est la démocratie libérale et parlementaire, source de tous nos malheurs, que le Maréchal a dénoncée et non la démocratie tout court qui peut être « autoritaire et hiérarchique », et « hautement disciplinée », selon ses propres termes.

Même si le régime de la France devait redevenir une monarchie, ce qui est possible, il serait cependant démocratique, puisque la souveraineté du Roi comme celle du Maréchal, résiderait dans la nation. Ce sont des subtilités que nous tâcherons de préciser dans un article prochain. (N.D.L.D.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

goût de l'effort et du renoncement, le sens du permanent, l'attirance vers la création et l'ouvrage bien fait, en même temps qu'une appréciation serrée, réaliste, un peu sceptique mais indulgente des aptitudes et des faiblesses de l'homme en société, un peu comme le faisait notre La Fontaine.

Mais elle n'est pas tournée vers le passé ; elle est hautement « progressive ». Elle lance vers l'avenir le système social le plus original et le plus moderne du monde : la Charte du Travail. Elle refuse de participer à cette immense réaction que représente l'absolutisme politique et l'interventionnisme économique. Elle réalise hardiment un compromis expérimental entre Autorité et Liberté, Société et Individu, Tradition et Progrès.

●

La France est une grande nation et une nation ancienne. Durant ses quinze siècles d'histoire, elle a expérimenté presque toutes les formes politiques. En particulier, elle vient de clore une expérience d'un siècle et demi de libéralisme intégral au cours de laquelle elle a encore enrichi son expérience politique.

La forme de démocratie absolutiste et plébiscitaire que certains de nos voisins brandissent comme la révélation des temps modernes, elle l'a essayée il y a cent cinquante ans avec Napoléon Ier et adoptée une deuxième fois il y a quatre-vingt-dix ans avec Napoléon III.

La France est une nation ancienne, mais ce n'est pas une nation affaiblie par l'âge. Il n'y a pas, en effet, de nations jeunes et de nations vieilles, cela n'existe que dans certaines propagandes intéressées. Il n'y a que des nations en période active et des nations en sommeil. Le Japon et la Russie, par exemple, nous offrent le spectacle de grands pays d'une jeunesse et d'une activité étonnantes. Et pourtant ils figurent parmi les nations les plus anciennement constituées du monde. Or la France, en outre, « revendique d'avoir toujours été dans son histoire le creuset où sont venus se fondre beaucoup d'hommes et beaucoup de races, le carrefour où se rencontrent des apports humains et spirituels neufs qui, en s'intégrant dans notre solide fonds national, deviennent l'Occident vivant ». Lorsqu'on qualifiera devant vous de décadence française un affaiblissement passager dont nous connaissons parfaitement les causes, vous pourrez donc hausser les épaules.

Comme si la France avait besoin d'aller chercher à l'étranger un système de réforme et un nouveau credo, on vous proposera d'adopter l'un ou l'autre de ces totalitarismes qui, frères ennemis, s'affrontent aujourd'hui sur les champs de bataille pour la grandeur de leur patrie.

Ils vous diront que le national-socialisme allemand ou le national-socialisme russe, lorsqu'ils seraient transportés chez nous se transformeraient, que nous nous adapterions, que ce ne serait pas la même chose... N'en croyez rien. Il existe un tel abîme entre le caractère de notre société française, si profondément modelée, si raffinée, si différenciée, si personnelle et celui des systèmes totalitaires, frustes et écrasants, que la France ne pourrait supporter le choc sans en mourir.

Il vous apparaîtra donc sans doute qu'il serait fou pour nous, Français, de chercher notre salut hors de nous-mêmes, hors d'un genre national dont nous sommes tous inconsciemment imprégnés. Ce n'est ni en copiant l'étranger, ni en l'insultant, ni en nous querellant sur des préférences de politique étrangère que nous relèverons notre pays.

De ce grand drame de notre histoire que nous vivons heure par heure nous connaissons déjà plusieurs actes : l'inquiétude et la paralysie d'avant-guerre, ensuite ce qu'on a appelé le « drôle de guerre », la défaite, puis la réaction, les colères et les ressentiments, les admirations précipitées, et cet effort gigantesque pour reconstruire... Le drame n'est pas clos, mais aujourd'hui l'essentiel nous apparaîtrait clairement. Ce qu'il y a de plus important, c'est refaire notre pays, et les données de ce problème sont maintenant en évidence devant nos yeux.

Il vous appartient de choisir et d'accorder à l'une ou à l'autre des propositions qui vous sont faites, une adhésion d'esprit que personne ne veut vous imposer, de même que personne ne pourra vous la ravir. Agir pour vous, c'est cela, et c'est beaucoup.

Songez que dans quelques décades des jeunes comme vous apprendront l'histoire de leur pays. Ils se pencheront sur notre époque, sur nos tourments, sur nos problèmes et eux, ils répondront pour la première fois à l'interrogation implicite que renferme une des plus fortes paroles du Maréchal : « Le peuple français ne conteste pas ses échecs. Tous les peuples ont connu tour à tour des succès et des revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands ».



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les instruments de musique cambodgiens (Suite)

par G. ROGER

(*Dessins du lieutenant Prévost*)

LES INSTRUMENTS A VENT

ETUDIONS les instruments à vent : bois et cuivre.

La flûte cambodgienne (« klôy ») n'offre rien de particulier à signaler. Cette flûte est ici comme partout le plus aigu des instruments à vent. Elle peut exécuter des traits allègres mais, comme toutes les flûtes pastorales, elle ne peut ni moduler ni exécuter de rapides traits disjoints ; elle ne peut pas non plus « filer » largement un son. Aussi n'y trouve-t-on pas les passages brillants, les mélodies larges et les tenues expressives de nos flûtes.

Les Cambodgiens préfèrent le hautbois (on le voit dans le choix de la matière, le soin de la forme, le souci de la décoration, l'entretien, l'emploi... et le recueillement des auditeurs !). Deux hautbois intéressants : Pey-Ar et Sralây, tous deux très anciens. Le « Pey-Ar » (fig. 6) est pratiqué surtout dans les villages où on l'entend souvent

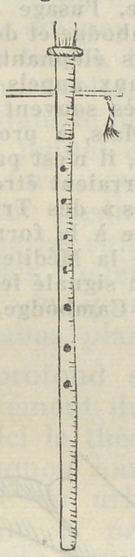

Fig. 6.

concerter avec le Trô-khmer. Les Peâr de Kompong-thom, les Samrê des environs de Banteai-Srey, les Khmers des Koulen le préfèrent aux instruments à cordes. Cet instrument, comme le violon khmer, mérite d'être conservé. Malheureusement il est, comme tous les hautbois du monde, difficile à jouer, et il risque le sort du Trô-khmer : n'être plus pratiqué que par des vieux, être de moins en moins appris par les jeunes. Mais, tandis qu'on peut, sans changer l'aspect, le timbre, la sonorité, appliquer au violon une modification avantageuse à son jeu, on ne peut rien faire pour faciliter le jeu du hautbois cambodgien : lui donner des clefs serait lui faire perdre son caractère champêtre. Il est donc très bien ainsi et il n'y a qu'une chose à faire en sa faveur : signaler aux jeunes Cambodgiens l'intérêt qu'ils devraient attacher à leurs traditions musicales, et encourager ceux qui étudieront méthodiquement les instruments difficiles : Trô-khmer, Pey-Ar, Sralây.

Le Sralây (fig. 7) est joué à la ville comme dans les campagnes. Il est connu, au moins, de tous ceux qui ont assisté à des ballets cambodgiens, où il a sa place d'honneur à l'orchestre classique. Il est bien plus difficile à jouer que le Pey-Ar (respiration à régler), aussi entend-on souvent les notes criardes, les attaques fausses, des joueurs peu consciencieux. J'ai entendu à Siem-réap un vieux Cambodgien transformer ces sons nasillards en beaux accents belliqueux et « filer », tout aussi bien, des sons d'une suavité que n'atteint pas notre clarinette dans son registre le plus doux. Bien joué, le Sralây, malgré son impossibilité de moduler, est fécond en effets de toute nature.

Signalons que l'anche est formée de quatre languettes battantes (on les distingue mal sur le croquis). Il n'y a rien à changer à ce hautbois, il

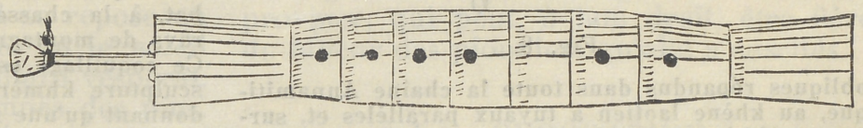

Fig. 7.

est parfait (le plus puissant et le plus doux peut-être de toute l'Union).

Certes, il faudra un jour, si la musique cambodgienne évolue jusqu'à la symphonie, lui permettre de moduler et lui ajouter des clefs. Ceci ne pourra présenter alors que des avantages, mais maintenant ces instruments, affublés à l'européenne, perdraient pour rien leur caractère khmer.

~

Les Pnongs des environs du Camp le Rolland jouent d'une flûte à trois trous (relep), très sonore grâce à une petite calebasse et à un petit résonateur de bambou. Les Cambodgiens n'en ont pas l'usage.

Les Peâr utilisent un hautbois (Pey-Pôk) à anche de roseau et à cinq trous de jeu, dont ils augmentent la résonance avec une calebasse. Les Samrê pratiquent aussi cet instrument rustique, notamment dans les fêtes de la moisson. Les motifs mélodiques de ce hautbois se retrouvent dans les chants cambodgiens de la région de Kralanh, mais les Cambodgiens n'emploient pas cet instrument.

Les Cambodgiens n'ont, je crois, jamais utilisé le « khène ». Je n'ai pas vu sa trace sur les ruines khmères et rien n'indique, dans les thèmes musicaux khmers, que les Cambodgiens aient autrefois connu la primitive harmonie que cet instrument exécute. Lorsqu'on a la chance d'entendre un or-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

chestre rural formé d'excellents musiciens, on découvre une sorte de contrepoint basé sur des variations polyrythmiques, mais on n'entend jamais, même ébauchée, une orchestration polyphonique. C'est surprenant, lorsqu'on pense à la grande variété des khènes indonésiens, aux khènes à tuyaux

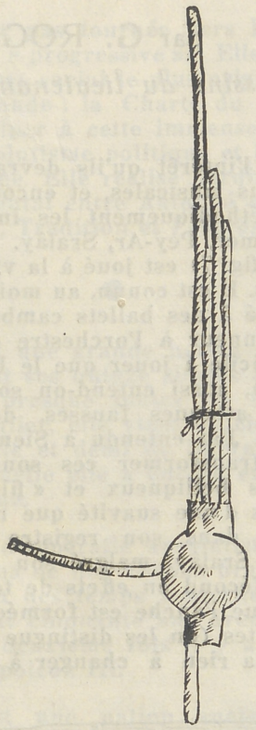

Fig. 8.

obliques répandus dans toute la chaîne Annamitique, au khène laotien à tuyaux parallèles et, surtout, au khène des primitifs vivant actuellement au Cambodge.

Les Peâr ont un « orgue de flûtes » appelé « Phlôy » qu'ils emploient à toute occasion. Le joueur souffle dans une calebasse par le goulot et l'air peut traverser cinq ou sept tubes parallèles (fig. 8). Dans sa remarquable étude sur les Samrê, M. Baradat donne les dimensions des branches de cet instrument et quelques détails de fabrication et d'emploi (B.E.F.E.O., tome XLI, 1941, fasc. I, pp. 80 et 81). Les Pnongs jouent d'un khène à calebasse et tuyaux obliques en nombre variable (généralement six). M. Baradat fait remarquer que le nom dialectal « Kin » de la calebasse du khène Peâr évoque le khène laotien. Je crois que le khène à tubes parallèles est originaire de la Chine où le Chèng (autrefois à calebasse) est certainement très ancien. Mais Mlle Colani (citée par M. Baradat) rapproche le Phlôy du Keluri des Dayak de Bornéo, et j'avoue que cette question de l'origine du Phlôy dépasse ma compétence. Je ne peux que signaler aux étymologistes la parenté du mot Phlôy avec les langues européennes. La calebasse du Phlôy est, exactement, « l'enveloppe d'un fruit », ce qui, en grec, se dit « Phloios » (les Russes disent Plod pour Fruit). Il est donc curieux que la calebasse se dise Kin, à peu près comme le khène laotien qui n'a pas de calebasse, et que les Peâr appellent leur Khène Phlôy, c'est-à-dire, proprement, calebasse.

~

Les Cambodgiens n'emploient plus de « cuivres » comme autrefois. On voit dans le groupe d'Angkor, et notamment au Baphuon, des trompettes grandes et petites appelées « Sâng » (fig. 9). Les trompettes ont été utilisées à l'époque des conquêtes militaires mais, depuis, les Cambodgiens, paysans paisibles, se contentent de leurs hautbois (Pey-Ar, petit et grand Srâlay) pour manifester à l'occasion quelques vieux instincts belliqueux.

Les Khmers n'ont eu à leur service, comme instruments à vent, que flûtes, hautbois et trompettes. Pas plus que les Grecs, ils n'ont connu ce que nous appelons les « cuivres doux », cors et cornemuses des Romains par exemple.

Dans certaines cérémonies (funéraires notamment), on a l'impressionnant plaisir d'entendre retentir, comme du fond des âges, le mugissement des conques marines des Brahmes du Palais Royal. Autrefois sans doute, l'usage de la conque était fort répandu au Cambodge et devait servir au combat, à la chasse des éléphants, à l'allumage des râys de montagne, aux appels des pêcheurs, etc... Ce coquillage est très souvent représenté dans la sculpture khmère. Mais, à proprement parler, ne donnant qu'une note, il n'est pas un instrument de musique comme pourraient être qualifiées les conques « mythologiques » des Tritons qui sonnaient plusieurs notes grâce à la forme spéciale des coquillages ventrus de la Méditerranée.

M. de Gironcourt a signalé les curieux petits olifants des Saoch du Cambodge, faits de pattes de

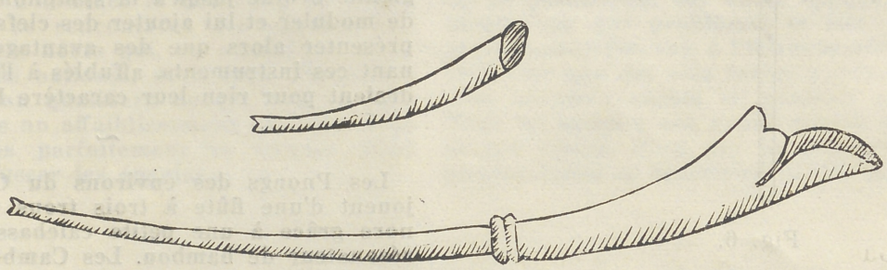

Fig. 9.

crabe évidées (« Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises » du 4e trimestre 1942). On ne trouve pas ces « instruments » chez les Cambodgiens.

(*à suivre*)

ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans le premier article de cette étude. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes : la figure 4 représente le trô-khmer et la figure 5 représente le trô-hou.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

PROVINCES INDOCHINOISES

LE HAUT-DONNAI

par L.

Notre ancien confrère la Revue Indochinoise *publia au début de ce siècle quelques études fort intéressantes sur les provinces de l'Indochine. Depuis l'eau a coulé sous les ponts, Français et Indochinois ont travaillé et le visage du pays s'est transformé. Il nous a paru intéressant, à quarante ans de distance, de reprendre l'idée de la* Revue Indochinoise *et de passer successivement en revue les provinces des différents pays de la Fédération. Chacune étant un monde complexe, il est bien évident que nous ne pouvons nous en tenir qu'aux grandes lignes, qu'à l'essentiel. Ce sont donc des « monographies esquissées » que nous publierons tour à tour et dont nous inaugurons la série par cette étude du Haut-Donnaï.*

CHATON où s'insère Dalat, perle de l'Indochine, le Haut-Donnaï ne tire pas seulement son orgueil de cette flatteuse proximité. Nombreux sont les titres à la notoriété de cette terre aux multiples contrastes : tantôt, un relief tourmenté offre au voyageur des paysages d'une émouvante grandeur ; tantôt, l'œil se repose au spectacle de calmes clairières où le soleil couchant, diffus dans le brouillard vespéral, joue derrière les hautes colonnes des pins. Quittez-vous la forêt, que de plantations soignées comme un jardin vous sollicitent : caféiers dont la cerise rutile sur le manteau sombre des feuilles, théiers élancés, alignés comme à la parade, quinquinas au tronc tordu, tabacs, ananas, plantes médicinales.

Plus loin, le profond silence des pineraies, soudain, s'émeut du bruit d'un pic : gemmage. Et voici la théorie des résiniers, porteurs de touques lourdes de gemme, avançant d'arbre en arbre, de carre en carre, y prélevant la précieuse sève qui suinte des blessures du tronc.

A chaque pas, le voyageur rencontre des groupes de Moïs (1), bronzés et courts vêtus, hotte au dos et lance au poing. Leur curiosité égale la vôtre, mais ne s'extériorise guère que par un sourire confiant.

Et voici, plus loin encore, les jardins maraîchers, témoin du tenace et acharné labeur du paysan annamite : tous les légumes de France y prospèrent à l'envi et sont particulièrement prisés dans le bas pays où le climat interdit toute autre culture que celle des légumes locaux.

Le voyageur qui se rend à Dalat, dans sa hâte d'atteindre les frais et reposants horizons du plateau, connaît mal les richesses qui s'échelonnent sur son chemin. Pour lui, le Haut-Donnaï n'est qu'un long ruban de route, hiatus de forêt entre la plaine torride et la station tempérée. Et c'est pourquoi, il ne nous a pas paru inutile d'esquisser à grands traits, le visage véritable d'une province, qui peut, à bon droit, être fière du labeur des pionniers qu'elle a suscités.

I. — GEOGRAPHIE

La province du Haut-Donnaï est constituée par un immense plateau allant de Bellevue (altitude 1.000 m.) à Blao (altitude 700 m.). Autour de celui-ci s'étendent les massifs montagneux du Lang-bian, du Tadoung et du Braian, pour ne citer que les pricipaux.

ROUTES. — Cette province, avec ses 10.000 kilomètres carrés, compte parmi les provinces d'Annam les plus étendues. Elle possède un important réseau routier. La route Coloniale n° 20 (Saigon-Dalat) la coupe en son milieu sur une longueur de 156 kilomètres. La route Locale n° 8, qui relie Djiring au Binh-thuan, se développe, dans le Haut-Donnaï, sur 54 kilomètres ; la route Provinciale n° 1 met Lien-khang à 95 kilomètres de la frontière du Darlac. Le village de Kim-da, point de pénétration en région Ma B'Sré, est relié à Djiring par une piste en terre de 45 kilomètres. Enfin les routes Coloniales n° 21 (Fimnom-Dran) et

(1) Sur les Moïs de la région de Djiring, par P. A. (n° 38 du 9 octobre 1941).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

n° 11 (Bellevue-col Ducla) atteignent l'une et l'autre sur le Haut-Donnaï un développement de 26 kilomètres.

Fleuves. — Nombreux sont les cours d'eau qui sillonnent cette province. Tous, ou presque, convergent vers la Cochinchine. Le Donnaï est constitué principalement par la conjonction du Dan-him — issu des contreforts du mont Bi-doup (2.287 m.) —, de la Da-dung, qui prend sa source dans les monts Lang-bian, au nord de Dalat, et de la Dargna, issue du plateau Ma.

Parmi les cours d'eau de moindre importance, citons la Da-quao, qui irrigue le Binh-thuan, et le Da Queyon, tributaire du Dan-him.

Il va sans dire qu'en raison même du relief du sol, ces cours d'eau sont coupés de nombreuses chutes, d'intérêt principalement touristique, mais susceptibles, pour certaines d'entre elles, d'être équipées hydroélectriquement. Les plus connues et les plus facilement accessibles sont : celles de Lien-khang, Gougah, Pongour, Lien-goa, Bobla, Lien R'Pu, Lien Ma Bruss, Queyon.

II. — POPULATION

Mois. — On peut écrire sans risque d'être contredit que la population autochtone est le produit d'un métissage profond où les types humains les plus divers se coudoient constamment. Le plus répandu est sans doute l'Indonésien, au teint cuivré, cheveux noirs et lisses, pommettes fortes. Le type mélanésien est également fréquent. Chez certains individus, se retrouve également l'influence chinoise. Une véritable curiosité ethnique réside dans quelques individus du secteur de B'Sré, aux cheveux presque roux et à la peau de ton clair, sans métissage récent.

Les principales familles sont :

1° Les Raglai et les Churu, longtemps soumis à l'influence chame ;

2° Les Koho, Ma-kil et Mnong-gar, dont la langue comprend une proportion plus ou moins forte de mots khmers ;

3° Les Theup, Cayon et Tala, dont le dialecte est voisin de celui des précédents, mais qui ne s'apparentent que de loin aux autres tribus de la province. Le Koho est parlé ou compris par la quasi-totalité des autochtones.

Cette population comprend approximativement 45.000 individus, groupés en 536 villages, répartis eux-mêmes en 23 cantons constituant 7 secteurs.

Annamites. — La population annamite (18.000 âmes) est d'importation récente. Le plus gros peuplement est échelonné le long du chemin de fer à crémaillère et dans la vallée de Dran. Sporadiquement, on rencontre quelques villages le long de la route Coloniale n° 20 (Fimnom, Gougah, Tambou, Djiring, An-lac, Cong-hinh), de la route Locale n° 8 (Halon, Gia-bac) et de la piste n° 1 (Fyan). Le reste de la population est dispersé entre les plantations et les gemmages.

III. — PRINCIPALES RESSOURCES

Elles résident presque exclusivement dans l'agriculture ou l'exploitation des produits forestiers.

Agriculture. — D'une façon générale, et quelques taches stériles mises à part, le sol de la province se prête merveilleusement aux cultures riches. Le café y prospère, spécialement dans la région comprise entre Djiring et Blao, également favorable à la culture du thé. On l'y rencontre de même le long de la piste de Kinda, sur les premiers kilomètres de la route de Phan-thiêt, à Fyan, à Fimnom. Une importante plantation de thé existe, en outre, à Entrerays.

Le quinquina donne aussi d'excellents résultats tant à Djiring qu'à Lang-hanh, à Dran et au Petit-Langbian. Des essais de culture de cette rubiacée sont actuellement entrepris près de Blao, et sur la piste de Kinda.

Le tabac, les plantes médicinales, l'ananas sont également cultivés avec succès.

La région de Dran-Entrerays convient plus spécialement aux cultures maraîchères et florales. La production de ce district assure le ravitaillement de Saigon en légumes d'une qualité soutenant aisément la comparaison avec les meilleurs produits de la Métropole.

Forêts. — A la faveur des circonstances, les magnifiques peuplements de pins du Haut-Donnaï ont été mis en exploitation en 1942. Vingt-quatre périmètres de gemmages ont été concédés, pour une superficie totale de 35.582 hectares. Au cours de l'année 1943, ces périmètres ont permis d'extraire 3.600 tonnes de résine brute.

Depuis quelques mois, une usine de distillation de la gemme a été créée et mise en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CARTE DU HAUT-DONNAI

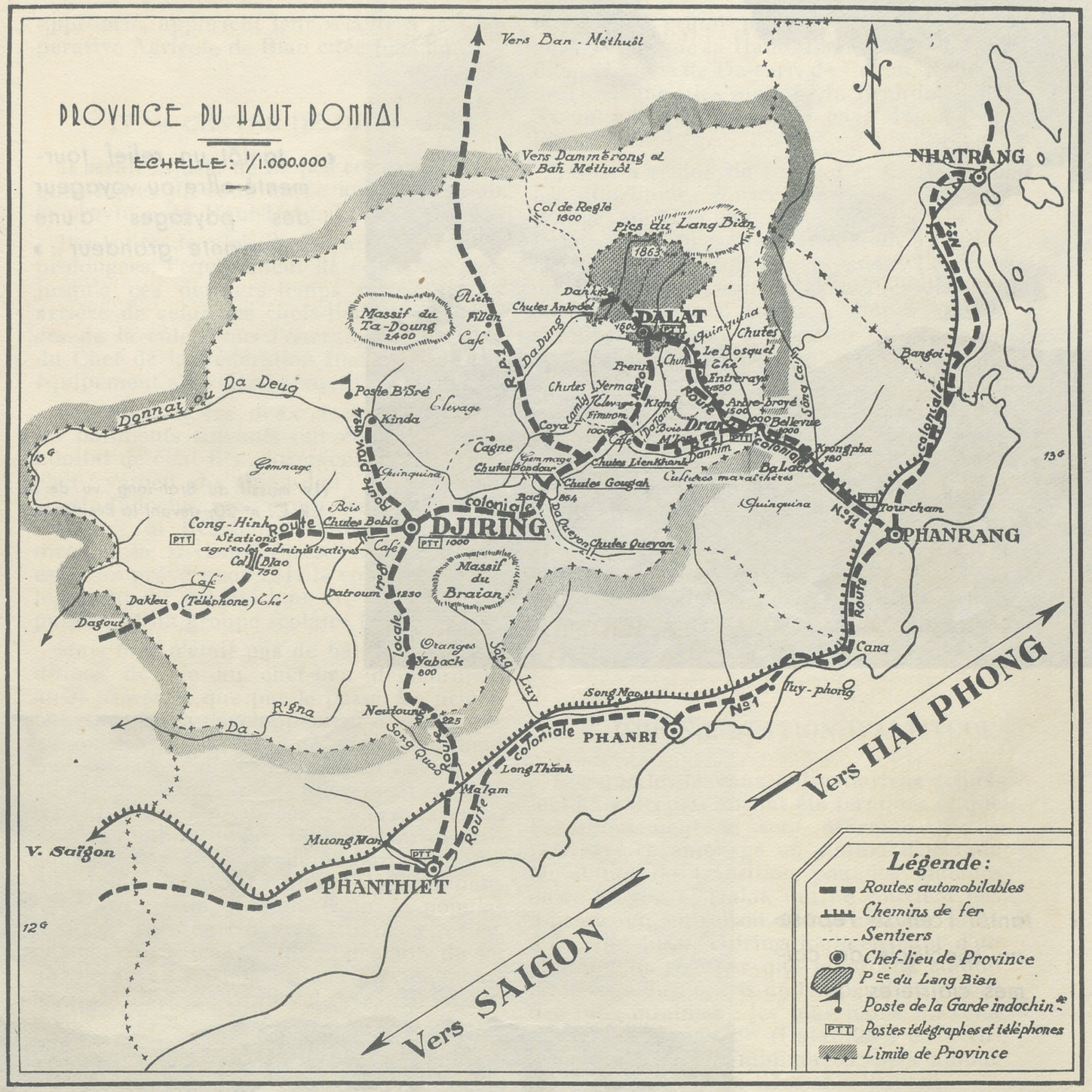

service à Fimnom : sa capacité quotidienne actuelle de traitement est de 5 tonnes environ donnant 700 kilos de térébenthine et 3 T. 800 de colophane. Deux autres installations du même ordre, quoique de moindre importance, ont été créées dans la région de Blao.

INDUSTRIES. — L'usine de Fimnom dont il vient d'être fait mention mise à part, on peut citer comme entreprises industrielles : L'usine de thé d'Entrerays ; l'usine de traitement du café de la Coopérative Agricole de Blao, qui est certainement un modèle du genre ; la scierie mécanique des Etablissements Aviat, à Dran.

Il convient de noter, en outre, les petites industries de conserves alimentaires de la région de Dran et Bellevue (confitures, salaisons) et de souligner que, pratiquement, chaque planteur de thé et de café traite ses produits sur son exploitation, avec des moyens évidemment en rapport avec l'importance de celle-ci. Les planteurs de café qui ne peuvent le faire, faute d'outillage

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

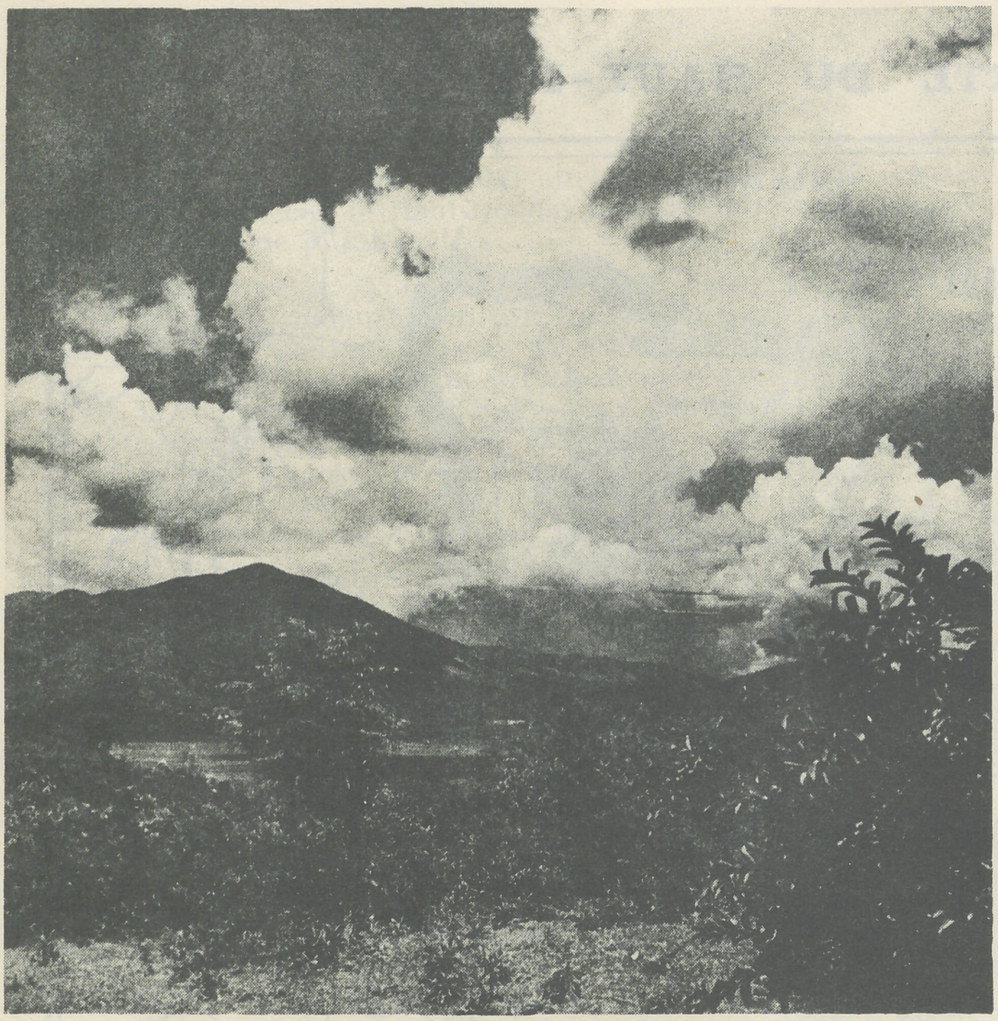

« ... tantôt un relief tourmenté offre au voyageur des paysages d'une émouvante grandeur .. »

(Le massif du Brah-iang, vu de la R. C. n° 20, devant la Résidence.)

« .. tantôt l'œil se repose au spectacle de calmes clairières... »



(Village de Djiring. — La toilette et le lavage du linge.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

approprié, apportent leur récolte à la Coopérative Agricole de Blao citée plus haut.

IV. — CENTRE DE DJIRING

Il serait injuste de ne pas consacrer quelques lignes de cette étude au chef-lieu de la province du Haut-Donnaï.

Par suite de vicissitudes administratives prolongées, l'équipement de ce centre était jusqu'à ces derniers temps resté fort en arrière de celui des chefs-lieux de provinces de la côte. Sous l'énergique impulsion du Chef de la Fédération Indochinoise, cet équipement s'accélère à vue d'œil.

Au cours de ces deux dernières années, les bâtiments suivants ont été édifiés : un hôpital de cent lits ; logement du médecin-chef ; yamen du Quan-dao ; camp de la Garde Indochinoise ; camp des Mariés ; bureaux de la Résidence ; bureaux et logement de la Division forestière ; prison. Il est enfin prévu pour 1944 la construction du logement du subdivisionnaire des Travaux publics, et un groupe scolaire franco-koho.

Mais tout n'était pas de bâtir, si les conditions de vie au chef-lieu demeuraient aussi précaires que par le passé. Le principal obstacle au développement du centre, le paludisme, a été attaqué vigoureusement par l'assèchement et la mise en culture de quatre bas-fonds particulièrement dangereux. Les résultats de ces travaux, exécutés sous le contrôle de l'Institut Pasteur de Saigon, se font d'ores et déjà sentir par une diminution de l'index malariologique dans le centre urbain. Bientôt, enfin, la population du chef-lieu trouvera sur place, et ce, en abondance, les légumes et produits du sol qu'elle devait faire venir, aux prix de maintes difficultés, de Dran, ou de la côte d'Annam.

V. — TOURISME ET CHASSE

Djiring a toujours été un centre de tourisme et de chasse très fréquenté par les Saigonnais. Les sites les plus connus de la région sont facilement accessibles pour l'automobiliste. Citons au hasard de la plume, les chutes de Bobla, de Pongour, de Gougah et de Lien-khang ; les cols de Blao, de Yabac, de Datroum ; la corniche Rudler, sur la piste de Ban-mé-thuot, etc...

Pour peu que le touriste s'éloigne des routes, il trouve des paysages pittoresques ignorés du grand public : plateau de Cagnes ; vallée de la Haute-Lagna et de la Dadung ; chutes de Da-sarr, de Cayon, du Poy, de Djirlagne ; les massifs du Brah-iang, du Ta-dung, du Bo-ruas ; le pays des Mâ de B'Sré, etc...

Dans la région de La-wan et de Queyon, les autochtones conservent pieusement des vestiges de la splendeur passée des rois du Paduranga, qui les leur confièrent au cours de leur fuite devant l'envahisseur. Les gardiens de ces « trésors », constitués par des armes, vêtements, casques, coupes, ne les exhibent d'ailleurs au visiteur qu'aux jours fastes, et si les oracles sont favorables.

Autour de Djiring s'étendent des terrains de chasse qui sont parmi les plus beaux d'Indochine pour le gros comme pour le petit gibier. On y trouve, en effet, l'éléphant, le gaur, le buffle, le bœuf sauvage, le cerf d'Aristote, le cerf d'Eld, le cerf des marais, le cerf aboyeur, l'ours brun, le sanglier, le tigre, la panthère, le lièvre, le paon, la poule sauvage, le faisan, l'éperonnier, le francolin, etc...

Il existe à Djiring un hôtel très confortable, l'hôtel du Brah-iang, de 15 chambres.

VI. — DJIRING, STATION D'ALTITUDE

Lorsque les travaux antimalariens actuellement entrepris auront été terminés et que l'assainissement se sera affirmé, Djiring pourra être aménagé en station d'altitude ou station de transition pour les malades entre Saigon et Dalat, qui ne convient pas à beaucoup, en raison de son altitude. Situé à la cote 1.000, Djiring jouit en effet d'un climat plus régulier que la proche station d'estivage. Les écarts de température y sont des plus minimes ; les plus hauts maxima ne dépassent pas 29° (Dalat, 28°) en avril-mai ; les plus bas minima oscillent autour de 9° (Dalat, 2°) en décembre-janvier.

Terre sauvage, mais prenante, généreuse aussi, et qui paie au centuple ceux qui savent la solliciter avec ténacité et foi, accueillante au rêveur et au peintre, la province du Haut-Donnaï mérite mieux qu'une brève et médiocre description.

A ceux que ne rebutent point la lutte et le risque, à ceux qu'attirent la grandeur somptueuse d'un district presque inviolé, elle s'offre, assurée de ne pas décevoir les hommes de bonne volonté qui viendront briser la gangue de ce magnifique joyau.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES DÉCORATIONS ANNAMITES

par T. D.

SANS pouvoir fixer une date précise, certains auteurs admettent néanmoins que la tradition des décorations doit remonter en Annam à une époque assez reculée.

Certaines familles illustres d'anciens mandarins possèdent, en effet, des documents qui permettent de supposer que les khanh (plaques) en jade, en or ou en similor avaient été octroyées dès la dynastie des Lê aux grands mandarins civils et militaires en récompense de services éminents qu'ils rendirent au trône et à la nation.

Quoi qu'il en soit, ces marques d'estime de la cour participent d'une préoccupation constante chez les souverains d'Annam et particulièrement chez les empereurs de la dynastie régnante, de témoigner de façon éclatante Leur Haute Satisfaction à ceux qui s'en sont montrés dignes. Dans cet esprit, elles procèdent du même souci du Chef de l'Etat d'Annam et de Son Gouvernement de distinguer par l'attribution des insignes, des titres honorifiques ou nobiliaires ceux qui se sont signalés par leur valeur, leurs qualités, leurs vertus.

Les ordres de décorations annamites sont actuellement les suivants :

LE DRAGON D'ANNAM

Le Dragon d'Annam, à titre colonial, a été créé par rapport du Conseil du Co-Mât revêtu de l'approbation royale en date du 21e jour du 1er mois de la 1re année de Dông-Khanh (24 février 1886).

Le Dragon d'Annam, à titre local, a été institué par Ordonnance Royale en date du 22 novembre 1918 : Cette décoration comprend cinq grades : chevalier, officier, commandeur, grand officier, grand'croix.

L'insigne de l'ordre impérial du Dragon est une croix étoilée à huit branches surmontée d'une couronne impériale au-dessus de laquelle se pose un dragon vert. Au milieu de la croix est un écusson émaillé de forme ovale, portant l'inscription des caractères chinois « Dông-Khanh Hoàng-Dê » (S. M. l'Empereur Dông-Khanh) qu'enguirlande un motif dit « nhât vân » représentant : soleil et nuage. L'insigne de chevalier est en argent, celui des autres classes est en or (ou en simili).

Le ruban de l'ordre colonial est vert au milieu et bordé par un liséré jaune orange, tandis que celui de l'ordre local est rouge au milieu et bordé par un liséré jaune.

LE KIM-KHANH (plaque en or).

Le Kim-Khanh a été créé par Ordonnance Royale de la 4e année de Tu-Duc (1851).

Il comprend actuellement trois classes : 3e classe, 2e classe et 1re classe. Il porte sur une face, l'inscription en caractères chinois de la classe de l'insigne, encadrée dans le dessin du dragon, et sur l'autre face, celle des caractères chinois : « Dai-Nam Hoàng-Dê Sac Tu (décerné par S. M. l'Empereur d'Annam).

Les insignes se distinguent par leurs dimensions. A noter que dans des cas extrêmement rares, et à titre tout à fait exceptionnel, le Kim-Khanh dit « grand module » a été décerné à certaines personnalités particulièrement importantes par leurs charges et leurs mérites.

Le Kim-Khanh se porte avec un sautoir ou cordon rouge passant autour du cou et laissant tomber l'insigne sur la poitrine. Une touffe de franges en soie multicolore se suspend à l'insigne. Quelquefois la soie est remplacée par des perles ou des grains de corail.

LE KIM-BOI (plaque en or pour les femmes).

Le Kim-Bôi a été créé par Ordonnance Royale de la 1re année de Thành-Thai (1889). Il comporte actuellement trois classes et porte sur une face l'inscription des caractères chinois : « Quynh Diêu Vinh Hao » (Témoignage de Notre Sympathie) avec le dessin du dragon, et sur l'autre face, celle du titre du règne sous lequel il est frappé. Le Kim-Bôi se porte comme le Kim-Khanh.

LE KIM-TIEN (sapèque en or).

Le Kim-Tiên a été créé par Ordonnance Royale de la 14e année de Minh-Mang (1833).

Actuellement il est régi par l'Ordonnance Royale du 24 août 1941 (2e jour, 6e mois intercalaire de la 16e année de Bao-Dai) et comporte trois classes : 3e classe, 2e classe et 1re classe. La grandeur de la sapèque est la même pour toutes les classes. La 1re classe comporte sur le ruban une rosette avec nœud en galons argent, la 2e classe une rosette et la 3e classe sans rosette.

Le Kim-Tiên, de forme ronde, porte sur une face cette inscription en caractères chinois : « Dai-Nam Hoàng-Dê bao-giam » (Miroir précieux de S. M. l'Empereur d'Annam) et sur l'autre face, le dessin du dragon et les deux caractères « Nhut hang » ou « Nhi hang » ou « Tam hang » indiquant la 1re ou la 2e ou la 3e classe.

Jusqu'à la date de l'Ordonnance Royale du 24 août 1941 susvisée, le Kim-Tiên se portait comme le Kim-Khanh. Cette Ordonnance en fixant les nouvelles modalités ci-dessus concernant le Kim-Tiên, a également modifié le mode de port de cette décoration. Désormais, le Kim-Tiên se porte sur le côté gauche de la poitrine à l'aide d'un système de ruban et de barrette. Le ruban est de couleur jaune avec trois rayures verticales de couleur rouge.

LE NGAN-TIEN (sapèque en argent).

Le Ngân-Tiên a été institué par Ordonnance Royale de la 14e année de Minh-Mang (1833). Actuellement, il est régi par l'Ordonnance Royale du 24 août 1941 (2e jour, 6e mois intercalaire de la 16e année de Bao-Dai) précitée et comporte, comme le Kim-Tiên, trois classes, à savoir : 3e classe, 2e classe et 1re classe. La grandeur de la sapèque est la même pour toutes les classes. L'insigne comporte une agrafe en argent, fixée sur le ruban, sur laquelle est indiquée la classe de l'insigne.

Sur les deux faces du Ngân-Tiên figurent les mêmes inscriptions et le même dessin que sur les deux faces du Kim-Tiên.

Les remarques ci-dessus concernant le port du Kim-Tiên s'appliquent exactement au Ngân-Tiên, sauf en ce qui concerne le ruban du Ngân-Tiên qui est de couleur jaune avec trois rayures de couleur verte.

ORDRE DU MERITE AGRICOLE ANNAMITE

L'ordre du Mérite Agricole annamite est institué par Ordonnance Royale du 2 mars 1936. Il comprend trois grades : chevalier, officier, commandeur.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

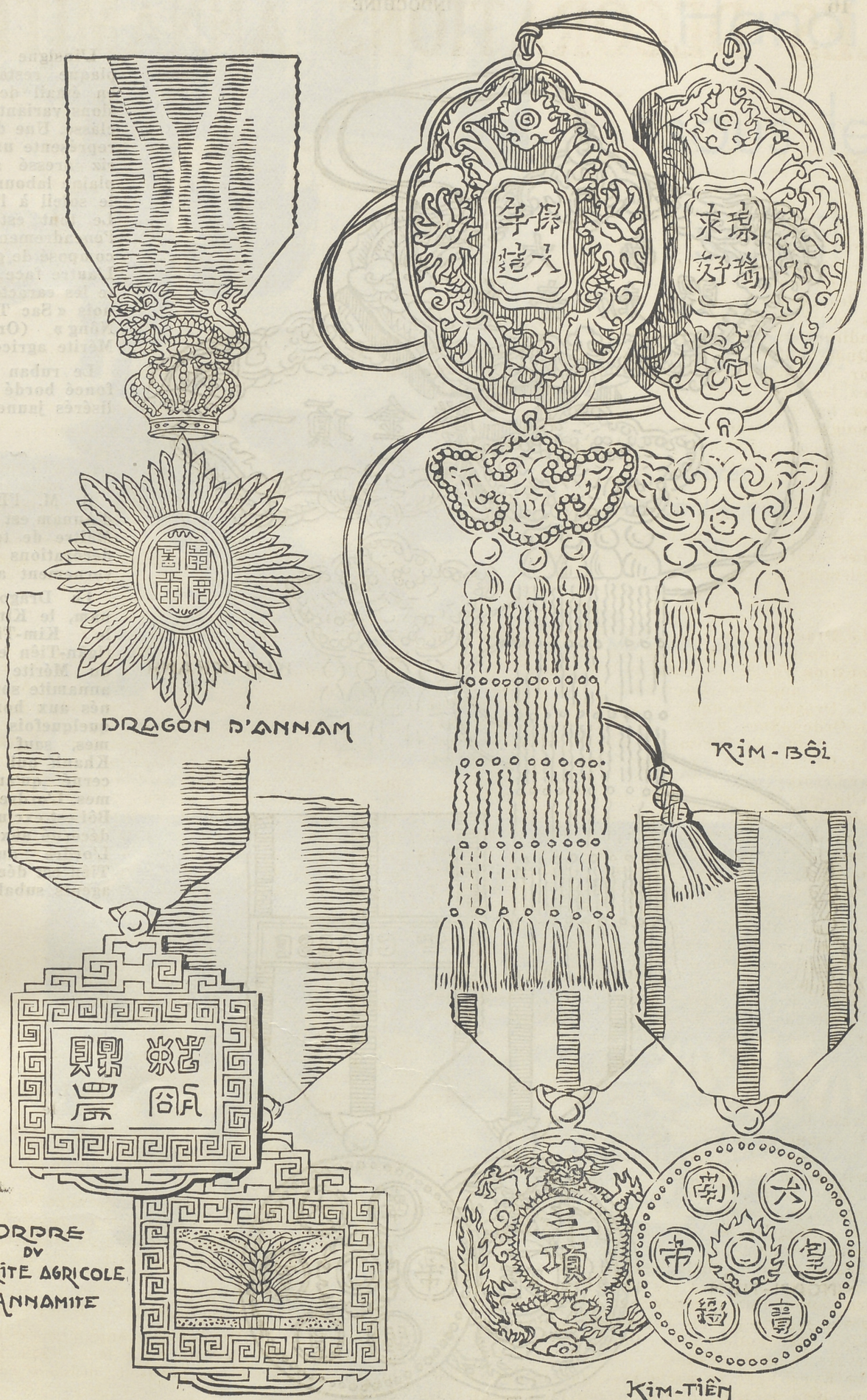

DRAGON D'ANNAM

KIM-BỘI

ORDRE
DU
MÉRITE AGRICOLE
ANNAMITE

KIM-TIỀN

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

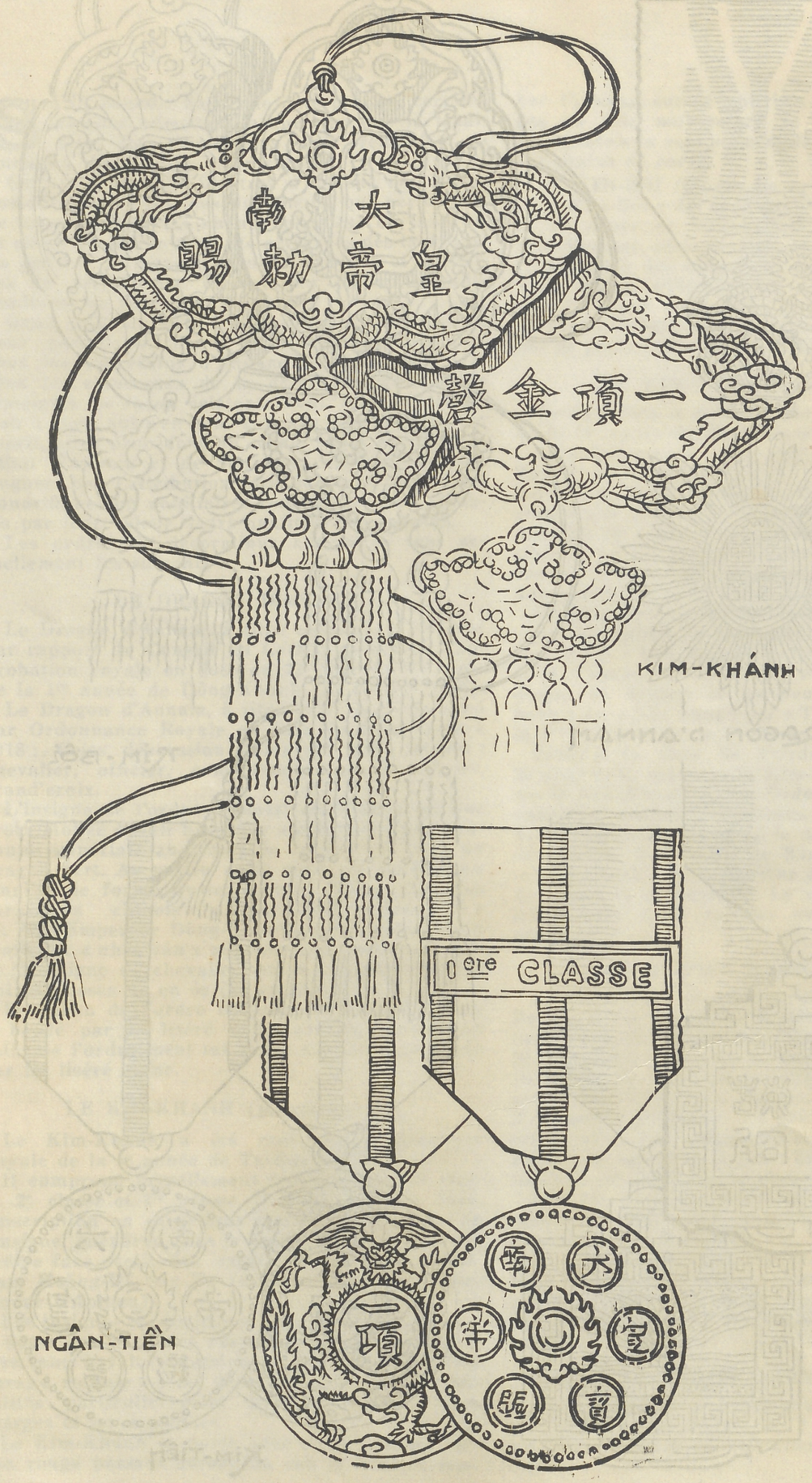

L'insigne est une plaque restangulaire en émail de dimensions variant avec la classe. Une des faces représente un épi de riz dressé sur une plaine labourée, avec le soleil à l'horizon. Le tout est stylisé, l'encadrement est composé de grecques. L'autre face comporte les caractères chinois « Sac Tu Minh-Nông » (Ordre du Mérite agricole).

Le ruban est vert foncé bordé de deux lisérés jaunes.

~

S. M. l'Empereur d'Annam est le Grand Maître de toutes les décorations du Gouvernement annamite.

Le Dragon d'Annam, le Kim-Khanh, le Kim-Tiên, le Ngân-Tiên et l'ordre du Mérite Agricole annamite sont décernés aux hommes, et quelquefois aux femmes, sauf le Kim-Khanh qui n'est décerné qu'aux hommes. L'ordre du Kim-Bôi est exclusivement décerné aux femmes. L'ordre du Ngân-Tiên est décerné aux agents subalternes.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Hanoi sous le soleil d'été.

Ombres
et contre-jour.



← Marchande ambulante.

Coolies-charrette.
↓



Photos
LE-DINH CHU

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

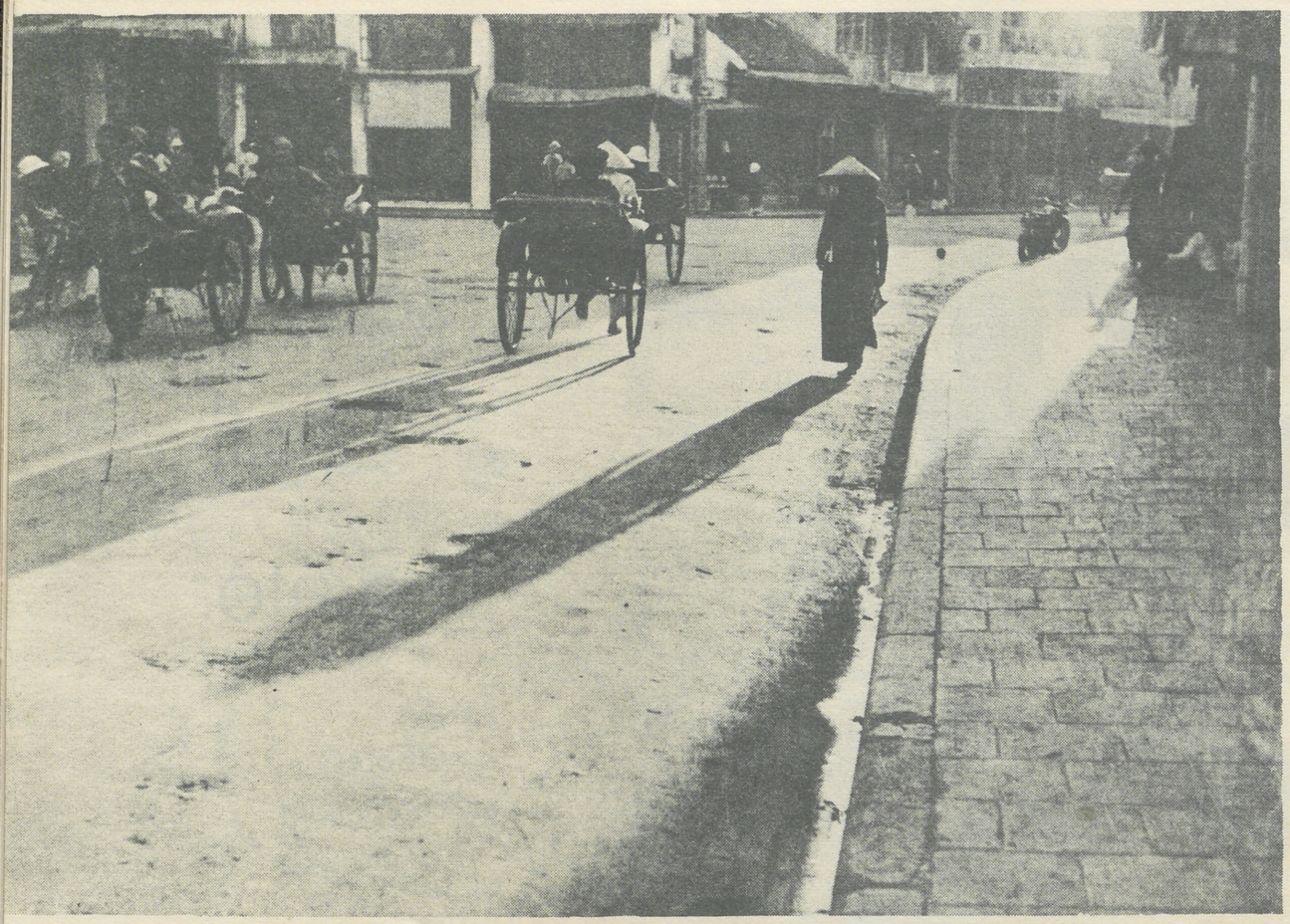

Rues de Hanoi.

Photos
LE DINH-CHU

Photo primée à notre Concours de Photographies.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo LE-HOANG-YEN

Primée à notre Concours de Photographies.

La rue Jean-Dupuis, vue sous une vieille porte, rare vestige de l'ancienne cité Thang-Long.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo J. LHUISSIER

EN COCHINCHINE. — "Une" qui n'aime pas les photographes.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MŒURS ET COUTUMES LAOTIENNES

LES NOMS DE PERSONNE

par THAO VIBOUN

NOMS PATRONYMIQUES ET PRENOMS

Le nom patronymique n'existait pas au Laos.

Il n'y existe pas non plus ce qu'on appelle en France le prénom. L'équivalent de ce prénom serait, en effet, le nom de la personne même (nom propre ou personnel).

Au Laos, des milliers de personnes s'appellent Rouge, Noir, Or, Pierre, Lion ou Palmier. Une personne peut même avoir plusieurs noms mais jamais elle ne porte — jusqu'ici tout au moins — celui de son père.

Ainsi donc, les noms laotiens ont tout l'air de prénoms puisque, comme Pierre, Paul ou Jacques, ils peuvent être portés — et le sont réellement — par un très grand nombre de personnes.

~

Comment distinguait-on les individus ? On ne les distinguait guère et ce n'est pas là une des moindres contradictions de ce pays si peu grégaire. Cependant, quand il fallait absolument préciser, on désignait quelqu'un par le nom de son enfant : M. Rouge, père de Lion ou Mme Lion, mère de Rouge. Parfois, c'est le nom de la femme qui vient en aide à celui du mari en s'y ajoutant : M. Lion-Palmier ou inversement, Mme Palmier-Lion, Lion étant le nom de l'époux, Palmier celui de l'épouse.

~

PRENOMS-TITRES

Cependant, devant ces noms, il était d'usage de placer ce que nous appellerions des prénoms-titres, indicateurs d'origine ou de rang social. Ce sont :

POUR LES HOMMES

Chao (parfois *Sathou* dans le langage parlé) ; *Agna* dans le Bassac (princes ou nobles) ;

Thao (mandarins ou fils de mandarins) ;

Nai et, péjorativement, *Bak* (hommes du peuple).

Ces derniers — jamais les princes — font précéder leurs noms de titres qui rappellent les grades qu'ils ont obtenus dans les pagodes. Ce sont : *Xieng* quand ils ont été bonzillons ; *Thit* quand ils ont été bonzes ; *Chane, Chane Xa, Chane Khou, Chane Khou Lakkham* quand ils ont été *Somdet, Xa, Khrou, Lakkham.*

Les diplômés d'études de pâli portent le titre de *Maha.*

POUR LES FEMMES

Chao, Agna ou *Nang* dans le Bassac (princesses ou nobles) ; *Nang* (filles de mandarins) ; *Mom* (filles du peuple ayant épousé un prince, un mandarin ou un étranger d'un certain rang social) ; *Sao,* péjorativement *Y* (enfants du peuple).

~

Aux temps de sa splendeur, le prénom-titre *Thao* désignait jusqu'aux princes et les Souverains régnants. Il est aujourd'hui bien déchu. La production d'actes de naissance, les cadres de l'administration ouverts à tous ont permis à un chacun de se faire prénommer *Thao* et la politesse si grande des Laotiens a depuis quelques années gratifié tous les fonctionnaires du titre d'*Agna.* Ceci ne fait de tort à personne.

~

DIGNITES ET TITRES DE MANDARINAT

Dans le royaume de Luang-Prabang, les cinq grandes dignités traditionnelles ont été reconnues par le traité franco-laotien du 29 août 1941 : *Chao Maha Oupahat, Chao Ratsavong, Chao Ratsabout, Chao Ratsamphanthavong, Chao Ratsaphakhinaï.*

Les Princes qui remplissent les fonctions de Chefs de service peuvent être élevés à la dignité de *Chao Krom.*

Les titres de mandarinat sont accordés par le roi dans le Royaume de Luang-Prabang et par le Résident Supérieur dans les provinces d'Administration directe (arrêté du 10 mars 1928).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les enfants des mandarins comme les enfants du peuple méritants peuvent être élevés — par ordre d'importance décroissante — aux titres de mandarinat de *Chao Phagna Louang, Chao Phagna, Phagna, Phya, Sên, Mun.*

Chaomuong puis à celui de ministre, peut s'appeler successivement Phia Khanaraj, Phagna Sisong Sane, Chao Phagna Khamthongphet.

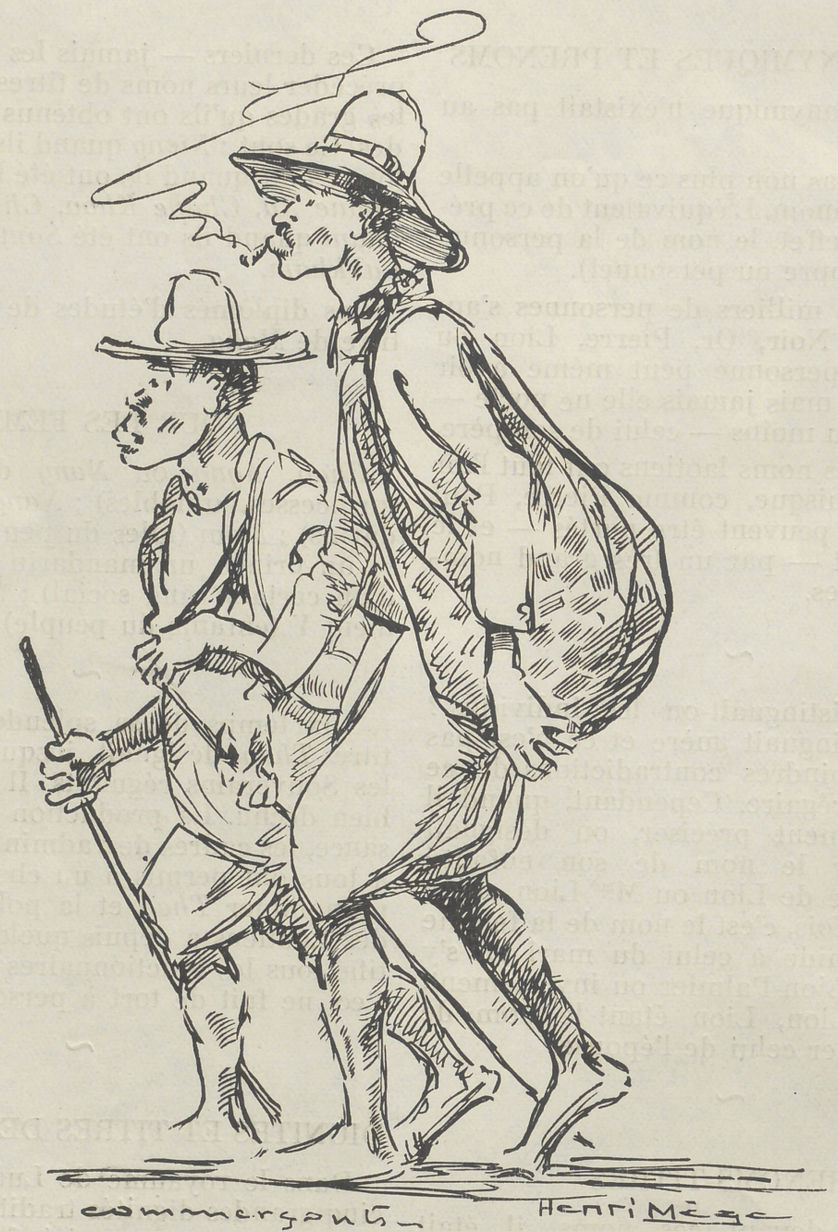

Messieurs Xang (*Eléphant*) et Nhot (*Dignité*), commerçants laotiens, se rendent au marché de Vientiane.

Dans le royaume de Luang-Prabang, ces titres sont suivis d'appellations spéciales soigneusement choisies qui, tenant compte tantôt du caractère du titulaire, tantôt de ses fonctions, font disparaître complètement le nom propre primitif du personnage. Ainsi au cours de sa carrière, M. Kham, passant de l'état de secrétaire à celui de

SENS DES NOMS

Les noms de personne — les noms patronymiques encore moins (voir plus bas) — ne présentent le plus souvent aucun sens. Du moins aucun souci de cet ordre n'a jamais véritablement imposé sa rigueur aux pères de famille.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les enfants sont couramment appelés de noms — si nous pouvons dire — sales et bas : *Bak Mén* (qui sent mauvais), *Bak Ling* (le singe); etc., ou de noms d'amour —, donc généraux : *Bak Ké, Bak Noï* (le petit), *Bak Kham* (l'or), *Bak Dèng* (le Rouge), etc...

Nous connaissons des hommes qui, devenus grands, ont à souffrir des noms d'amour ou des noms qui écartent les génies malfaisants dont jadis leurs parents les avaient affligés : *Khi* (excrément), *Ham* (testicule), etc...

Un homme est ainsi souvent gratifié de plusieurs noms au cours de sa vie. Ces changements se produisent soit à la majorité, soit après une grave maladie.

Mais au Laos — comme dans beaucoup d'autres pays — l'amour et la poésie ne perdent jamais leurs droits. Et nous avons de multiples noms de fleurs, de parfums et de couleurs, des noms de métal, d'essences précieuses et même, dans certaines familles, des noms assonancés ou qui riment entre eux : *Chouy, Ouy, Phouy ; — Phimphone, Chansone, Khamthone.*

~

L'ETAT CIVIL ET LES NOMS PATRONYMIQUES

Par arrêté du 28 juillet 1943, le Gouverneur Général de l'Indochine a institué l'état civil au Laos.

Une autre décision de la même date dispose que tout Laotien devra porter un nom de famille en plus de son nom particulier actuel qu'il conservera comme prénom.

Ce nom de famille sera constitué par le nom actuel de l'ascendant paternel du plus haut degré, de sexe masculin, encore vivant au 1er janvier 1944.

Dans le cas où le nom de famille ainsi déterminé pourrait prêter à confusion, en raison de l'existence d'homonymes dans les limites d'un même Muong ou Kong, le nom de famille serait formé par l'association du nom de l'auteur commun encore vivant et du nom de sa première femme de premier rang, vivante ou décédée.

Une circulaire du Résident Supérieur au Laos précise que, par ascendant paternel du plus haut degré, il faut entendre la personne de sexe masculin, du degré le plus élevé dans chaque ligne directe.

Si donc une personne n'a plus ni père, ni autre ascendant direct de ligne paternelle, c'est son propre nom qui constituera le nom de famille.

D'autre part, le nom particulier s'écrira avant le nom de famille et les qualificatifs *Nai, Thao, Sao, Dèng, Nang, Tiao, Sathou Ba, Xieng, Thit, Chane, Maha,* etc... continueront à être portés par les intéressés, selon la condition sociale de chacun, mais ne font plus partie intégrante des noms proprement dits de l'individu.

La femme mariée prendra naturellement le nom de famille du mari.

Les titres de mandarinat continueront à être accordés comme par le passé.

~

Cette mesure, préconisée et attendue depuis longtemps, vient à son heure. Respectant les vieilles habitudes et accordant cependant toute liberté aux initiatives individuelles, elle est accueillie avec un grand empressement.

Dans les circonscriptions où elle est mise en vigueur, les intéressés, combinant de diverses façons les noms de leurs parents et de leurs aïeuls, s'ingénient à distinguer les familles les unes des autres. Mais — à notre avis tout au moins — dans cette innovation, il est parfois regrettable que les pseudo-savants aient triomphé. N'assistons-nous pas, en effet, à une floraison imposante et tout à fait inattendue de noms patronymiques à allure pâlie ou sanscrite et comptant trois, quatre et parfois même cinq syllabes. Un nom à deux syllabes — au maximum trois — ne serait-il pas plus pratique et plus laotien ?

~

Quoi qu'il en soit, l'état civil et les noms patronymiques permettront désormais de nous reconnaître parmi les multiples *Kham* et *Pheng* et *Phanh*... Plus facilement on reconnaîtra les honnêtes gens des malfaiteurs et le travail de la justice et de l'Administration s'en trouvera grandement facilité.

Une fois de plus, l'Amiral Decoux — à qui le Laos doit déjà tant — vient de rendre à ce pays un immense service en lui faisant faire encore un grand pas dans l'évolution qui doit le mettre au même rang que ses frères de la Fédération. Qu'il nous soit permis de lui en marquer ici notre profonde et respectueuse reconnaissance.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

IMPRESSIONS DE DALAT

(Interview de M. Pham-duy-Khiêm, par notre correspondant particulier de Dalat.)

« Mes impressions sur Dalat ?... Il ne fait pas chaud.

— ?...

— Il ne fait pas chaud. Quand on a dit cela, n'a-t-on pas tout dit ? Tout ce qu'on peut ajouter ne sera que littérature. Pour ma part, j'aime Dalat parce qu'on peut vivre normalement, en plein été, et travailler normalement. Quand je pense que presque tous les habitants de l'Indochine nagent dans la chaleur pendant l'année entière ou une bonne partie de l'année, je me sens honteux d'être privilégié et j'éprouve une certaine gêne à exprimer ma joie de me trouver dans les hauteurs, que ce soit ici, ou à Chapa où je passe mes vacances, d'ordinaire.

— *Savez-vous que Dalat nourrit une nombreuse population annamite ?*

— Oui. Je crois même que sur cinq habitants, il y a quatre Annamites : non seulement des estivants, mais encore des entrepreneurs, des commerçants, et surtout des ouvriers et des maraîchers. Ces derniers gagnent largement leur vie et j'ai noté avec un plaisir rare que Dalat ne renferme pas de pauvres ; au « village annamite », j'ai admiré les visages rebondis des enfants, des visages comme je n'ai pas l'habitude d'en voir en bas, malheureusement. Et il reste encore de la place pour nos compatriotes, beaucoup de place, et du travail.

— *Depuis quand n'êtes-vous pas revenu ici ?*

— Depuis 1939.

— *N'avez-vous pas remarqué quelque changement en arrivant cette fois-ci ?*

— D'énormes changements. Je m'y attendais d'ailleurs. Personne n'ignore le prodigieux accroissement de Dalat au cours des dernières années : le chiffre de la population a doublé depuis 1939, ainsi que le nombre des bâtiments. On a pu lire dans *Indochine* les lumineux articles où MM. Berjoan et Lagisquet, le Résident-Maire de Dalat et le chef du Service d'urbanisme et d'architecture, ont montré le développement de la ville depuis ses origines, en insistant sur ce qui a été fait récemment et sur ce qui a été conçu et prévu pour l'avenir : déjà devenu « la plus grande cité d'altitude de l'Extrême-Orient », Dalat s'épanouira désormais selon un plan grandiose et non plus au hasard des besoins particuliers ou des fantaisies individuelles.

— *Puis-je connaître vos impressions devant cette œuvre et devant ces projets ?... Votre opinion personnelle ?... Vous êtes difficile, sévère même, dit-on, et pas seulement pour les candidats aux examens.*

— Vous me faites trop d'honneur... Devant des efforts comme ceux qui sont déployés à Dalat, malgré toutes les circonstances, efforts dont on peut parfaitement se rendre compte sans même venir ici, grâce aux articles d'*Indochine*, je crois que personne ne peut se défendre d'admirer. C'est même, pour moi, profondément émouvant, à cause de la situation générale.

Quant aux impressions cueillies sur place, vous savez que j'arrive à peine ; je vais d'ailleurs redescendre après-demain. Qu'ai-je pu voir ? Presque rien... Si, le Service Géographique, dont la construction sera achevée dans quelques mois : imposante bâtisse à plusieurs étages — moellons et briques —, briques d'une jolie couleur, au centre du bâtiment... Mais voici ce qui m'a surtout frappé : le toit vient d'être posé au-dessus de la salle où l'on imprimera les cartes ; les fenêtres et portes ne sont pas encore en place que déjà on est en train d'installer les machines. Cela est beau.

Ailleurs, j'avoue que si tout apparaît neuf, frais, net et clair, tout me paraît un peu vide, dépourvu d'âme. Tout est neuf, jusqu'aux églises, chapelles et monastères, jusqu'aux pagodes. On n'y a pas assez prié. Les hommes n'ont pas eu le temps de naître, vivre et mourir sur cette terre trop jeune ! Souvent on a l'impression d'errer au milieu d'un vaste décor changeant, un décor avec de l'herbe, du soleil et des nuages, ou encore : dans un pays de féerie (le temps n'est-il pas d'une douceur édénique sous ce ciel bleu ?), un pays « pas vrai », comme disent les enfants, où tout va peut-être s'évanouir au bruit de vos pas. Et l'on ne s'étonne pas de voir, au ras du sol, une longue pancarte, avec inscription latine : *Mens sana in corpore sano.* On ne sourit pas, on ne se demande même pas quel est ce terrain, et cette grande maison fermée, à côté. Tout cela ne fait-il pas partie du voyage dans l'irréel ?

Cette impression étrange est due notamment à la solitude qui règne presque partout : c'est que la ville est extrêmement étendue, immense pour ses vingt-cinq mille habitants. Hier, en grimpant lentement sur les pentes d'une des collines derrière le marché, je n'ai rencontré personne. Un moment, je me suis arrêté sous un pin : il pleuvait un peu — un nuage qui passait — et le soleil continuait à luire. Partout des constructions neuves ; sur les pentes, au

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo VO-AN NINH

« .. partout des constructions neuves... »

Primée à notre Concours de Photographies.

creux des vallons, ce ne sont que taches jaunes et rouges, toits rouges, murs jaunes. Neuves également, les routes ; elles le paraissent plus encore qu'elles ne doivent l'être, entre leurs tranchées saignantes au flanc des collines. Quand le chemin est empierré, il a l'air si récent que le passant solitaire regarde autour de soi, cherchant le rouleau compresseur. Et toujours personne. Vous diriez un pays enchanté où l'on vient de créer les maisons mais où l'on n'a pas eu le temps de fabriquer les habitants.

— *Vous grimpiez sur une colline. Ne serait-ce pas vers la chapelle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul ?*

— Si. Vous l'avez deviné : je cherchais la tombe de Mme Decoux... Il pleuvait et faisait soleil tour à tour... Tout est fermé autour de la chapelle, derrière... Enfin une sonnette ; j'appuie ; le rond visage d'une jeune Cochinchinoise, une novice je suppose. J'entre, je fais quelques pas. Une pierre au niveau du sol, toute simple...

Je relève la tête et m'éloigne sans bruit. Les ailes blanches d'une cornette au-dessus d'un dos bleu foncé disparaissent derrière une porte, sans bruit. Là-bas, par une fenêtre ouverte au soleil, une cornette, avec d'autres, peut-être : il me semble que c'est une salle de classe, mais je n'ai fait qu'entrevoir sans regarder et je m'en vais, sans observer, puisque je ne suis pas venu pour cela. En redescendant, au soleil et dans le vent, je pensais que plus tard, dans dix ans, dans vingt ans, plus tard encore, au delà des bouleversements auxquels nous assistons et qui ne sont pas près de finir, il y aura encore des hommes, parmi ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, pour remonter ces pentes et venir s'incliner devant la dépouille de celle qui a voulu, avant de fermer les yeux, demeurer à jamais dans ce sol lointain... »

Mon interlocuteur s'arrêta, mi-grave, mi-songeur. Je gardai le silence. Il reprit :

« Puisse cette terre lui être légère !... Elle n'est pas seule d'ailleurs ; autour d'elle vont et viennent les servantes de son Dieu. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



BANTAY SAMRÉ. — Gopura II N. — Vue du porche N. après anastylose.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les récents progrès des recherches archéologiques au Cambodge

Interview de M. George CŒDÈS,
Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

J'AI déjà eu l'occasion, en 1940 et en 1942, de vous entretenir des travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient dans le groupe d'Angkor.

Me trouvant de passage à Saigon au retour de ma tournée annuelle des chantiers de la conservation d'Angkor, j'ai pensé que vous prendriez une fois de plus quelque intérêt à écouter un compte rendu sommaire des travaux effectués depuis deux ans avec des moyens financiers largement accrus.

Lors de ma dernière interview à ce micro en 1942, le Conservateur d'Angkor disposait d'un crédit annuel de 30.000 piastres, mais j'avais eu le plaisir de vous annoncer qu'à la suite de la visite de nos chantiers, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux avait bien voulu porter la subvention à 50.000 piastres pour l'année 1943. L'an dernier, à la suite d'une nouvelle visite qui lui permit de constater sur place l'heureux résultat de cette augmentation de nos ressources, l'Amiral décida de doubler en 1944 le montant de la subvention et de le porter à 100.000 piastres.

Le renchérissement général de toutes choses, y comprise la main-d'œuvre, fait que cet accroissement des crédits mis à la disposition de la Conservation d'Angkor ne correspond pas exactement à un accroissement proportionnel de ses moyens d'action. Il a cependant permis, je me hâte de le dire, une intensification considérable de l'activité des chantiers.

En 1942, avec 30.000 piastres de crédits, M. Glaize entretenait cinq chantiers occupant 125 coolies.

En 1943, avec 50.000 piastres, le nombre des chantiers était porté à six, avec un nombre double de travailleurs.

Cette année-ci, avec 100.000 piastres, M. Glaize a pu ouvrir dix chantiers employant 425 coolies.

Cette intensification des travaux coïncide malheureusement avec un ralentissement, je pourrais presque dire un arrêt du mouvement touristique dû à la difficulté des transports. Mais les résultats de l'effort actuel porteront leurs fruits dès la reprise du tourisme : l'intérêt de la visite des ruines se trouvera accru par les travaux de reconstruction et d'aménagement qui se poursuivent sans interruption, et aussi par la publication de l'excellent guide archéologique de M. Glaize, illustré de 120 photographies et d'une trentaine de plans et croquis qui doit paraître à Saigon à la librairie Portail à la fin de ce mois.

Je viens de visiter les dix chantiers de la Conservation. Ils ont chacun sa physionomie propre et son intérêt particulier.

Commençons, si vous le voulez bien, par le Bayon, au centre de l'ancienne capitale du XIIe siècle. Les quarante tours à visages surmontant les galeries ont été reprises une à une, démontées puis remontées, consolidées, resserrées ; elles ont maintenant une netteté et une fermeté de lignes qui donnent à l'ensemble du monument, précédemment si délabré, chaotique, craquant de toutes parts, un aspect tout différent. M. Glaize va maintenant s'attaquer à l'énorme massif central et essayer de lui redonner, en même temps qu'une stabilité dont il a grand besoin, une silhouette plus conforme à son aspect primitif.

Au nord, et à côté du Bayon, le Baphuon a été l'an dernier victime d'un accident qu'il était difficile de prévoir, car il s'est produit à l'endroit où l'édifice donnait le moins de signe de faiblesse. A la suite de pluies diluviennes, la masse de sable mal tassé qui constitue l'unique support de la maçonnerie de grès s'est affaissée vers l'angle nord-est, et les parements moulurés des deux étages supérieurs de la pyramide se sont effondrés entre cet angle et l'entrée nord dont les bas-reliefs, heureusement, n'ont pas souffert. Il s'agit maintenant de remettre en place, après les avoir débrouillés et triés, des milliers de blocs de grès qui constituent en ce moment un chaos apparemment inextricable. C'est une question de patience, de temps surtout, M. Glaize s'y est déjà attaqué. Ce sera long, mais on y arrivera.

Au nord du Baphuon, le Palais royal renferme en son enceinte, au nord de la pyramide du Phimeanakas, un bassin rectangulaire de 20 mètres de large sur 50 mètres de long.

On n'en distinguait que quelques gradins décorés de bas-reliefs tardifs, qui masquent sur les faces sud et ouest des gradins plus anciens. Cette grande pièce d'eau, dont l'état primitif remonte au Xe siècle, a été comblée deux siècles plus tard, à l'époque où tout le sol de la capitale a fait l'objet d'un vaste travail de remblayage et d'exhaussement. Il y a longtemps que je souhaitais voir curer ce bassin dont la terre recèle sans doute nombre d'objets anciens. Nos ressources nouvelles ont permis d'entreprendre ce travail de longue haleine, et d'enlever la terre sur 400 mètres carrés de surface et 3 mètres de profondeur. Ce dégagement permet d'ores et déjà d'admirer à l'angle sud-ouest les splendides gradins du Xe siècle parfaitement conservés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les portes d'Angkor Thom, autrefois consolidées et étayées provisoirement par Henri Marchal, nécessitent une reprise complète, autant pour des raisons esthétiques que par mesure de sécurité, surtout les portes nord et sud par où passe un certain trafic.

A la porte nord, dont la chaussée d'accès a dû être remaniée par le Service de l'Hydraulique agricole en vue de l'adduction de l'eau qui, prélevée dans la rivière de Siem-réap, doit permettre de remonter le plan d'eau du Baray occidental et d'irriguer la plaine de Puok, à cette porte, dis-je, la réfection de la file des géants et du naga-balustrade touche à sa fin.

A la porte sud, on s'est attaqué à la porte elle-même qui demande, dans toute sa superstructure ornée de visages humains, de gros travaux de réfection, analogues à ceux des tours du Bayon. Ce délicat travail qui doit être conduit sans entraver la circulation des véhicules est en bonne voie. Un travail analogue est prévu, en 1945, pour les autres portes d'Angkor Thom.

Les monuments de Prah Khan et de Banteay Samrè dont je vous avais plus spécialement entretenu lors de mes précédentes causeries ont aussi bénéficié de l'augmentation de nos crédits.

Le beau temple de Banteay Samrè, où les travaux d'anastylose ont commencé il y a huit ans, sera complètement terminé dès avant la fin de cette année.

Quant au vaste ensemble de Prah Khan, trois équipes y travaillent en ce moment ; une à la porte extérieure de l'ouest où de véritables prodiges ont été accomplis pour démonter et déposer sans accident une tour qui ne tenait plus debout que par miracle ; deux autres équipes au pied de la tour centrale, après avoir achevé le dégagement des galeries axiales, se sont attaquées à la reconstruction des chapelles funéraires, véritables caveaux de famille qui encombrent la première cour intérieure. Cette besogne est entravée par le manque d'espace qui rend difficile la dépose des pierres et le triage des blocs écroulés. Elle avance cependant de façon satisfaisante. En 1945, l'effort portera surtout sur ce point.

Tous ceux d'entre vous qui ont visité Angkor connaissent le Baray occidental, cette ancienne pièce d'eau située en dehors et à l'ouest de l'enceinte d'Angkor Thom, et dont l'eau claire et le sable couleur d'or attirent les baigneurs. Au milieu de ce baray, en partie asséchée, mais dont le Service de l'Hydraulique agricole s'occupe, je le rappelle, de relever le plan d'eau, s'élève un curieux monument constitué par une enceinte carrée enfermant un petit bassin au centre duquel une plate-forme soutenait autrefois une gigantesque statue-fontaine de bronze doré représentant le dieu Vishnu couché sur l'Océan. Ce site, bouleversé par les orpailleurs à la recherche de menus fragments d'or provenant de la dorure de cette statue, reprend peu à peu son aspect ancien. Le mur d'enceinte, percé de fenêtres à balustres et orné d'élégantes tours de l'époque du Baphuon (XIe siècle), a été refait sur sa face est. Lorsque les trois autres faces auront été restaurées, et que l'ensemble, aujourd'hui dans la partie asséchée du Baray, sera redevenu une île au centre d'un bassin rempli d'eau, il constituera pour les amateurs de canotage un but d'excursion des plus pittoresques.

Je terminerai cette rapide tournée des chantiers de la Conservation d'Angkor par ceux du groupe de Roluos, à 12 kilomètres avant d'arriver à Siem-réap en venant de Kompong-thom.

Les travaux de résurrection de la pyramide de Bakong, commencés en 1936 sont achevés depuis l'an dernier, mais ce sanctuaire du IXe siècle qui est le premier grand monument de pierre de la région d'Angkor, est complété par un ensemble de vingt-quatre tours de briques édifiées entre son enceinte intérieure et son enceinte extérieure. Le dégagement des tours, qui n'ont rien en soi de remarquable, a tiré du sol une série de magnifiques statues parfaitement conservées qui seront les pièces maîtresses du futur musée de Siem-réap.

Au sud de Bakong, l'ancienne résidence royale de Prei Monti, a été transformée, semble-t-il, en temple funéraire d'un des rois qui résidèrent sur ce site au IXe siècle avant la fondation d'Angkor. Les trois tours viennent d'en être dégagées ainsi qu'une cuve monolithe qui rappelle à la fois les sarcophages de pierre trouvés dans la plupart des grandes monuments royaux et la grande cuve placée au bas de l'escalier de Prè Rup.

Je voudrais disposer de plus de temps pour pouvoir vous parler des progrès de l'archéologie khmère en dehors du groupe d'Angkor.

M. le Résident Supérieur Georges Gautier lui porte un vif intérêt, et avec son concours l'Ecole Française envisage dès cette année des travaux de prospection dans la région d'Angkor Borei (province de Takèo), qui profiteront à la fois à l'archéologie proprement dite et aux études d'hydraulique agricole destinées, comme au Baray occidental, à remettre en service en les améliorant des travaux d'irrigation hérités des anciens Khmers.

Par ailleurs, M. le Résident Supérieur Gautier a proposé à M. le Gouverneur Général de confier dorénavant à l'Ecole Française la gestion du musée Albert-Sarraut qui était rattaché jusqu'ici à la Direction des Arts cambodgiens. La Conservation de ce Musée si riche et si représentatif des diverses époques de l'art khmer sera assurée par un spécialiste des questions muséographiques, mon collaborateur Pierre Dupont, qui est en train d'améliorer la présentation des collections et d'organiser sur des bases nouvelles la conservation des monuments du Cambodge en dehors du groupe d'Angkor.

C'est qu'en effet Angkor n'est pas tout le Cambodge. Le pays khmer est couvert des vestiges de son ancienne splendeur, qui ont été inventoriés, classés, en partie décrits mais où il reste encore à faire un énorme travail de prospection, de dégagement et d'entretien. De grands ensembles comme Beng Mealea, Prah Khan, de Kompong-thom, méritent les mêmes soins que les monuments d'Angkor. Des fouilles dans des régions de très ancien peuplement comme Ba Phnom ou Angkor Borei nous apprendront sans doute beaucoup sur l'histoire et la vie du Cambodge préangkorien. Parallèlement avec les travaux de la Conservation d'Angkor, désormais dotée de moyens adéquats, l'E.F.E.-O. espère, avec l'aide du Gouvernement général et de l'Administration du Protectorat, pouvoir donner à l'archéologie du Cambodge tout entier un essor digne de son glorieux passé.

(Aux écoutes de Radio-Saigon.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Amis lecteurs,

Pour vous distraire et nous aider à prouver qu'il y a en Indochine des gens d'esprit, participez au :

"CONCOURS D'HUMOUR" de la revue "Indochine"

Voici le règlement :

Article premier. — Les envois des concurrents devront parvenir à la Direction de la revue, 6, avenue Pierre-Pasquier, à Hanoi, le 15 septembre au plus tard.

Art. II. — Les participants pourront adopter les formes les plus diverses : poèmes, historiettes, dessins (Ly Toét et Xa Xê entre autres), dessins suggérés, légendes de dessins, sketches, dialogues, etc..., etc..., à la seule condition que :

1° Les sujets traités s'inspirent de l'Indochine, ou se situent dans un cadre indochinois ;

2° Qu'ils soient inédits ;

3° et surtout qu'ils soient drôles.

Les textes pourront être rédigés en langue française ou annamite. Nous comptons notamment sur la verve humoristique de nos lecteurs annamites.

Art. III. — On peut concourir sous son propre nom ou sous un pseudonyme. Dans ce dernier cas, le concurrent voudra bien joindre une enveloppe cachetée donnant son nom véritable et l'indication de son adresse, ceci à seule fin de nous permettre de lui envoyer éventuellement le montant de son prix.

Art. IV. — La revue « Indochine » se réserve la priorité de la publication des textes ou dessins primés.

Art. V. — Le concours est doté des prix en espèces suivants :

Un premier prix : 100 piastres ;
Un second prix : 75 piastres ;
Un troisième prix : 50 piastres ;
Dix prix de : 25 piastres.

D'autres prix pourront être ajoutés sur décision du jury. Nous espérons que le nombre et la qualité des envois lui donneront cette possibilité.

Art. VI. — Les résultats du concours seront publiés dans le courant du mois d'octobre 1944.

Art. VII. — Les textes ou dessins non primés seront retournés à leurs auteurs sur leur demande.

Art. VIII. — Nul n'est chargé de l'inexécution du présent règlement.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 24 AU 31 JUILLET 1944

Pacifique.

— Dans les airs, l'aviation navale nippone a poursuivi ses raids de harcèlement au-dessus des différentes zones de combats.

L'aviation alliée, de son côté, a bombardé entre autres la base japonaise de l'île de Murilè, dans le Pacifique Nord, le 23 juillet.

— Sur mer, un groupe d'unités navales alliées a bombardé les 25 et 29 juillet, le port japonais de Sabang, situé sur l'extrémité septentrionale de l'île de Sumatra.

— Sur terre, une nouvelle opération de débarquement a été effectuée par les forces américaines sur la côte Nord-Ouest de l'île Tinian, dans l'archipel des Mariannes, le 23 juillet.

Sur l'île de Guam, de violents combats terrestres se déroulent aux environs de la péninsule d'Orote, située sur la partie centrale de la côte Ouest de l'île.

Chine.

— Sur terre, les combats se poursuivent dans les provinces limitrophes du Hunan et du Kwangtung, aux abords de la voie ferrée Hankéou-Canton.

Dans le Hunan, le siège de Hengyang, tenu par les forces chinoises, est entré dans sa cinquième semaine, alors que la ville de Leiyang, située à 50 km. plus au Sud, aurait été reprise par les troupes de Chungking après une série de violentes contre-attaques.

Dans le Kwangtung, la poussée nippone reste contenue aux environs de Yingtak, au Nord de Canton.

— Dans les airs, les forces américaines stationnées en Chine, ont, pour la première fois depuis le début de la guerre, effectué un raid en Mandchourie, bombardant les villes de Anshan et Dairen.

Birmanie.

Les combats se poursuivent sur les frontières Est et Ouest de la Birmanie du Nord, dans les provinces du Manipur et du Yunnan.

— Dans le secteur d'Imphal, après avoir libéré toute l'étendue du plateau, les forces britanniques ont progressé le long des pistes de Tiddim et de Tamu au Sud et au Sud-Est d'Imphal.

— Dans le Yunnan occidental, le centre de la bataille reste situé aux environs de la « Route de Birmanie » où les forces chinoises s'efforcent de reprendre les centres de Tengchung et de Lungling.

Au cours de cette dernière semaine, de nouveaux gains de terrain auraient amené les forces de Chungking aux murs même de ces deux villes.

— Dans la région de Myitkyina, sur la voie ferrée menant à Mandalay, les attaques déclenchées contre la ville ont de nouveau été repoussées par les forces japonaises.

Russie.

La dernière semaine a vu l'effondrement de la ligne de résistance allemande établie aux abords de la frontière germano-russe de 1939 et s'étendant du golfe de Finlande jusqu'aux confins des frontières de Roumanie, Hongrie et Pologne.

Après avoir été dépassées en plusieurs points, les places fortes allemandes de Narva et de Pskov, sur la frontière esthonienne ; de Riejitsa et de Dvinsk, près de la frontière lettone ; de Kovno, sur le Niemen ; de Bialystok et de Brest-Litovsk, à l'Est de Varsovie ; de Lwow et de Staniglau, aux approches des Carpathes ; ont été occupées dans la période du 26 au 28 juillet.

Depuis, les Russes ont exercé leurs efforts en direction de Riga, capitale de Lettonie, dans le but d'isoler les forces allemandes opérant dans la partie Nord des Etats Baltes, ainsi qu'en direction de Varsovie, par un double mouvement de l'Est et du Sud-Est.

— En direction de Riga, le centre ferroviaire de Chavli, situé à 120 km. au Sud du golfe, a été occupé le 27 juillet, empêchant ainsi tout mouvement de repli par voie ferrée en direction de la Prusse Orientale.

En direction de Varsovie, la première colonne opérant au Nord-Ouest de Brest-Litovsk a atteint Siedlice le 24 juillet, à 80 km. à l'Est de la capitale, alors que la seconde opérant dans le Sud-Est descendait la rive droite de la Vistule après avoir occupé Lublin, l'une des principales villes de Pologne.

— Au Sud du front, la prise des centres ferroviaires de Lwow, Proemysl et Stanislau ouvre à l'Armée Rouge les voies d'accès à Cracovie, en Pologne méridionale, ainsi qu'aux frontières de Hongrie et de Tchéco-Slovaquie, à travers la chaîne montagneuse des Carpathes.

— En fin de semaine, des éléments avancés soviétiques effectuaient la traversée des fleuves Niemen et Vistule, derniers obstacles naturels avant les frontières de la Prusse et de l'Allemagne centrale.

Italie.

Après la prise des ports d'Ancône et de Livourne, la ville de Florence est devenue l'objectif principal des forces alliées opérant dans les secteurs central et occidental du front.

— Les forces américaines de la Ve armée, opérant le long de la côte, ont établi leur front sur la rive Sud du fleuve Arno jusqu'en un point situé à proximité d'Empoli, à 25 km. à l'Ouest de Florence.

La ville de Pise, située sur la rive Nord du fleuve, est toujours aux mains des Allemands.

— Les forces britanniques de la VIIIe armée, opérant au centre de la péninsule, progressent lentement vers Florence dont elles ne sont séparées que par une distance de 12 km.

Les ville de San Casciano et de San Giovanni ont été occupées au cours de cette avance.

— Sur le front de l'Adriatique, l'avance alliée s'est poursuivie jusqu'à la vallée du fleuve Misa à 27 km. au Nord-Ouest d'Ancône et la ville de Senigallia, à son embouchure, a été occupée le 29 juillet.

France.

Deux nouvelles offensives alliées ont été déclenchées, cette semaine, aux deux extrémités du front, dans les secteurs de Caen et de Saint-Lô.

La poussée engagée au Sud de Caen par les forces britanniques du général Dempsey a, de nouveau, été mise en échec par les forces allemandes opérant le long de la ligne May-sur-Orne, Verrières, Tilly-la-Campagne, située à 8 km. au Sud de la ville.

La seconde, déclenchée au Nord de la route Saint-Lô-Lessay par les forces américaines du général Bradley, a entraîné la rupture des lignes de résistance allemandes situées sur l'extrémité occidentale du front.

Après avoir effectué une brèche à l'Ouest de Saint-Lô, une colonne alliée effectua un rapide mouvement en direction de Coutances qu'elle atteignit le 29 juillet, coupant ainsi la retraite à une grande partie des troupes allemandes opérant plus au Nord.

De là, les forces alliées se dirigèrent vers le Sud, le long de la route conduisant à Granville, alors qu'une autre colonne, opérant de Tessy-sur-Vire, à 16 km. au Sud de Saint-Lô, effectuait un mouvement combiné vers le Sud-Ouest, en direction des villes de Gavray et Percy.

Par suite de l'avance rapide des colonnes blindées alliées, la jonction fut effectuée au Sud des villes de Bréhal, Gavray et Percy, occupées dans la soirée du 30 juillet.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Une nouvelle poche, comprenant deux à trois divisions allemandes, était ainsi isolée au Nord de cette ligne.

La progression alliée se poursuit maintenant sur toute la largeur du couloir situé entre la Vire et la mer.

— En fin de semaine, une nouvelle offensive britannique était déclenchée au Sud de Caumont, vers la région située à l'Est de la rivière Vire.

Après une puissante préparation d'artillerie, un nouveau mouvement en direction de Vire a été amorcé dans la soirée du 30 juillet.

EN FRANCE

Le 23 juillet.

Une note à la Légion du Maréchal, Chef de l'Etat.

Le Maréchal de France, Chef de l'Etat, en sa qualité de Président de la Légion française des combattants, a adressé à la direction générale de la Légion française des combattants la note suivante :

« Depuis la mort tragique de Philippe Henriot, M. Xavier Vallat a été amené avec son courage habituel, sa compétence et son dévouement à participer à l'émission des éditoriaux de *Radio Journal de France*. En accord avec lui, et pour lui permettre d'assumer à titre personnel et avec une entière liberté la responsabilité de ses éditoriaux, je décide que, jusqu'à nouvel ordre, l'Amiral Lafargue sera président de la Cour nationale d'honneur et assumera en outre les fonctions confiées au vice-président.

Le 24 juillet.

Conférence de M. Barroux.

M. Robert Barroux, archiviste de la Seine, a fait le 23 juillet à l'Académie des Sciences Morales et Politiques une communication sur *le français, langue diplomatique*. Il a montré comment le français est devenu et reste toujours en possession de ce privilège. Il a distingué la langue diplomatique de la langue universelle et de la langue internationale et a terminé en établissant qu'une langue diplomatique n'est pas seulement un usage mais une véritable institution internationale.

Pour la transmission des messages des travailleurs français en Allemagne à leurs familles en Normandie.

Le Service social de la délégation officielle française auprès du front allemand du travail a entrepris des démarches dès le début de l'invasion auprès de la Croix-Rouge allemande et de la Croix-Rouge internationale afin d'assurer la liaison entre les travailleurs français en Allemagne et leurs familles résidant en territoires occupés par les troupes anglo-américaines.

Ces territoires étant actuellement considérés comme « zone de combat », la transmission des messages par les soins de la Croix-Rouge ne peut être envisagée efficacement pour le moment. Cependant, la Croix-Rouge internationale a affirmé que tout serait mis en œuvre pour assurer l'acheminement des messages dès que la situation le permettrait. Le Service social de la délégation française serait alors habilité pour la centralisation et la transmission des messages aux familles.

Une circulaire de M. Marcel Déat.

M. Marcel Déat, secrétaire d'Etat au Travail et à la Solidarité nationale, vient de faire connaître par une circulaire aux comités sociaux nationaux professionnels qu'il convient pour eux d'entreprendre dès maintenant la tâche de convention collective en application des dispositions de la Charte du Travail.

A cet effet, il appartient aux comités sociaux nationaux de mettre à l'étude les règles générales nouvelles des statuts des familles professionnelles en portant leur effort sur l'examen des conventions collectives existantes afin d'adapter celles-ci aux modifications nécessaires.

La circulaire souligne le rôle important que les organismes syndicaux gardent en matière de convention collective. Ils participeront à leur élaboration par les études qu'ils entreprendront et les suggestions qu'ils pourront présenter aux comités sociaux.

Ils participeront de même à l'élaboration des conventions puisque celles-ci seront soumises aux organismes tripartites qui sont leur émanation directe. En abordant le domaine des conventions collectives, les organismes de la Charte franchissent une étape nouvelle importante dans la voie des réalisations pratiques.

Le 26 juillet.

Les syndicats uniques.

Les syndicats uniques viennent d'être constitués pour les familles professionnelles des spectacles, des commerces divers et des industries chimiques.

Le 27 juillet.

Les raids anglo-américains sur le Rhône et l'Isère.

Plusieurs localités des départements du Rhône et de l'Isère ont été bombardées la nuit du 26 juillet par l'aviation anglo-américaine. Il y a des victimes et des dégâts matériels.

D'après les premiers renseignements, il y aurait une vingtaine de morts dans une commune de l'Isère.

On signale également que des bombes isolées sont tombées dans la banlieue de Lyon. Quelques habitants ont été légèrement blessés. Les dégâts sont peu importants.

Le corps de volontaires de la solidarité nationale.

Devant l'urgence des misères à soulager, M. Marcel Déat, ministre, secrétaire d'Etat au Travail et à la Solidarité Nationale vient de faire parvenir aux préfets régionaux et départementaux des instructions pour la constitution rapide de corps de volontaires de la Solidarité Nationale.

Sous l'égide du ministre, les volontaires de la Solidarité Nationale grouperont toutes les bonnes volontés désireuses d'apporter aux populations sinistrées et aux réfugiés, ainsi qu'aux déshérités, le concours de leur dévouement. Ils seront répartis en quatre services qui constitueront une réserve générale demeurant à la disposition du service public des œuvres de solidarité régulièrement habitées. L'organisation en est simple, ce qui constitue une grande efficacité.

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

Le courrier de M. Hixe.

SOLUTION. — *La lettre de M. Hixe n'est pas arrivée à son destinataire, le boy Ba, car elle a eu le même sort que tout le courrier de M. Hixe qui se trouve consigné dans la boîte aux lettres : le boy n'a pas reçu de nouvelles de son patron et celui-ci attend vainement son courrier.*

(Solution proposée par MM. Chi et T. Ophtalmo). — *« Diable édenté » estime que M. Hixe est un grand étourdi. Il se demande si à son retour, trouvant dans la boîte la lettre qu'il a adressée à Ba il la remettra à son destinataire ou la détruira pour cacher son étourderie. Ce second parti serait évidemment plus sage.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Nous recevons en dernière heure une lettre de Kornelius, Korniloff et Compagnie, actuellement en villégiature et dont nous extrayons le passage suivant :

« Toutes nos excuses si vous ne recevez pas les résultats de vos problèmes du jeudi 6 juillet 1944 mais ils ont été envoyés à notre boy et celui-ci n'ayant pas la clef de la boîte aux lettres laissée dans le 3e tiroir de notre bureau n'a pu vous les remettre. »

Ils sont évidemment tout excusés.

P. S. — *Que « Loup solitaire » veuille bien se présenter à nos bureaux, nous lui prouverons que dans sa solution du problème des gens de lettres dans le compartiment de chemin de fer il n'a à aucun moment prévu le couloir à droite. Du reste, comme l'éventualité du couloir à droite devait être éliminée par le raisonnement, s'il avait fourni « un plan du compartiment avec les places occupées par les voyageurs au cas où le couloir se serait trouvé à droite sens marche du train », cela prouverait que son raisonnement a été défectueux.*

(RADIO-BULLETIN, 23 juillet 1944.)

LES IDÉES ET LES FAITS

LE MERLE ET LA MAISON

(*A propos d'un article de la revue* Indochine).

Nous avons reçu d'un lecteur la lettre que nous nous faisons un devoir de publier ci-dessous.

Monsieur le Directeur,

Bien que vous ne soyez pas responsable des articles publiés par la revue Indochine, *je pense que vous m'aiderez à rectifier une erreur commise par l'auteur d'une lettre sur le Cambodge, signée* Sarika (1).

Dans la revue du 22 juin, page 19, 2e colonne, ligne 14, on lit que l'auteur a visité une exposition dans le Hall *de l'information à Phnom-penh. J'ai cherché dans tout Phnom-penh, interrogé les agents chargés de la circulation, scruté les enseignes et comme dernière ressource interviewé les pousseurs de cyclo : nulle part je n'ai découvert ni* Hall, *ni* Hôle, *qu'il soit d'information ou d'autre chose. Il reste donc à supposer que Monsieur, Madame ou Mademoiselle Sarika prononce* Hall *quand elle lit* Maison, *car il existe en vérité sur la place Adhémar-Leclère une* Maison de l'Information, *comme il est écrit sur l'enseigne en bon et simple français de tous les jours.*

Passera-t-on pour un puriste maniaque, pour un intraitable chauvin, parce qu'on s'affirmera revendicateur impénitent de l'exclusivité de la langue française, dans tous les cas où elle dispose des mots dont elle a besoin ? Nous n'avons aucune raison de supposer que les rédacteurs de l'enseigne pendue place Adhémar-Leclère ne savaient pas ce qu'ils voulaient dire quand ils firent peindre en grosses lettres bleues les mots Maison de l'Information. *Ils le savaient, soyez en certain, avec le sentiment naturel qu'on doit avoir de la propriété et de la beauté des mots de la vie courante. Le mot* maison *n'est-il pas un des plus beaux et un des plus simples de notre langue ? Pour nous rendre plus sensibles à cette beauté, qu'une fréquentation trop familière peut nous voiler, pensons aux* Mas *provençaux : la racine est la même, si le mot s'est écourté.* Mas *ou* maison, *c'est un des mots les plus chargés d'humanité qu'il y ait dans le parler des hommes. Nous ne savons pas si* Home *ou* House *en anglais,* heim *ou* haus *en allemand, casa en espagnol, etc... ont pour ceux qui les pensent et les prononcent l'exquisité de sens et de sonorité du mot maison ; nous savons seulement que l'idée, la chose et le mot forment un tout si français, que nous ne pouvons même concevoir que notre langue pourrait en être privée. Ont beau tourner autour de ce mot majeur, comme des satellites, des mots plus imagés comme* foyers, *plus abstraits comme* demeure *ou* logis, *c'est* maison *qui est le plus chargé de matière tangible en même temps que de pouvoir spirituel, c'est lui seul qui est* nécessaire.

Faut-il énumérer les sens divers du mot maison ? Ils sont quasiment innombrables, et chacun d'eux est privilégié d'une nuance qui ne laisse pas oublier le sens principal. La maison d'habitation, c'est la maison tout court. Tous les manuels de langues vivantes nous apprendront à conjuguer le verbe aller à la maison, *si émouvant dans sa simplicité enfantine. Mais tous les autres : maison de commerce, maison militaire, maison royale, maison de Dieu, maison de France, maison du lait... On n'en finirait pas d'égrener cette litanie des* demeures *de l'activité et de la pensée humaines. La langue française caresse ce mot comme un de ses préférés (elle l'a modelé pour tant d'usages !) et c'eût été miracle que cette autre chose si nécessaire aux hommes, l'information, n'eût pas trouvé elle aussi sa demeure dans cette maison-là.*

On ne fera pas l'injure à ses directeurs de chercher à préciser ce qu'ils ont voulu dire. On se contentera d'affirmer avec eux, bien fort qu'ils n'ont jamais confondu le mot maison *avec le mot* hall, *qui a bien certainement dans sa langue une signification belle et utile, mais dont la langue française n'a nullement besoin. Le mot maison n'eût-il pas existé, ou n'eût-il pas convenu, qu'il y avait encore le mot* salle, *plus modeste et tout aussi précis.*

Me permettez-vous, Monsieur le Directeur, d'élargir le débat ? J'ai défendu maison, *sans arrière-pensée, avec les arguments de la clarté, de la propriété et de l'esthétique de la langue française. J'y ai ajouté un rien d'argument sentimental. A supposer que toutes ces raisons ne fussent pas suffisantes pour rejeter* Hall *dans le magasin aux accessoires du snobisme, j'invoquerais maintenant la politique des langues, qui fait partie des moyens indispensables à une bonne propagande nationale. Que cette politique existe, et qu'elle soit nécessaire, c'est M. Churchill lui-même qui a bien voulu nous l'apprendre il y a quelques mois en annonçant au monde le lancement d'une arme nouvelle, nullement secrète celle-là : l'anglais-base. Si nous avons bien compris, l'anglais-base serait un abrégé de langue anglaise pouvant être utilisé dans le monde entier, même par les populations les plus primitives.*

Personne ne soupçonnera un homme politique de l'importance de M. Churchill d'avoir forgé l'anglais-base simplement pour conquérir, sur ses vieux jours, une réputation de grammairien ou de pédagogue, ni de se laisser détourner des soucis de la politique par des préoccupations puériles. S'il a estimé que l'anglais-base méritait en ce moment les honneurs de la radiodiffusion, c'est qu'il tient le prestige de sa langue comme une des armes de la propagande britannique, dont l'après-guerre aura sans doute un pressant besoin. Nous voilà donc justifiés par l'étranger de prétendre, nous aussi, conserver sa force et son efficacité civilisatrices à notre langue. Du français-sommet qui n'a rien perdu de son éminence dans les instruments diplomatiques, du français littéraire qui est la langue des raffinés dans certains pays — citons la Turquie, l'Egypte, l'Amérique du Sud, l'ancienne Russie, les pays du Levant — pensez-vous que le français ne soit pas capable de devenir une langue de grande exportation, une langue-base à l'usage du négoce et des voyages ? Qu'il y ait un français-base, c'est-à-dire des mots français dans chaque port, dans chaque ville du vaste monde, ce n'est pas seulement du génie merveilleusement vivant et adaptable de notre langue que cela dépend, mais de notre volonté, de notre obstination à traiter cette langue non comme une arme, mais comme un merveilleux outil de travail, propre aux travaux les plus humbles et les plus grandioses de la paix.

Je ne sais si j'ai été assez persuasif pour que Monsieur, Madame ou Mademoiselle Sarika évite à l'avenir de halliser *nos maisons. Si cette lettre a eu des lecteurs cambodgiens, laissez-moi la place de leur dire que je pense avec sympathie au problème, important pour eux, des rapports de la langue cambodgienne avec la langue française. La question serait à traiter à part. Nous sommes de ceux qui souffrent sou-*

(1) En cambodgien, ce mot signifie : merle.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vent de voir des mots français mal utilisés par la langue cambodgienne, soit qu'ils prennent sans raison la place d'un mot cambodgien de bonne souche, qui ne demande qu'à servir, soit qu'étant indispensables, parce que sans équivalent, ils soient mal adaptés par des linguistes sans goût ou des fonctionnaires sans compétence. Nous ne ferons qu'indiquer les principes qui devraient, dans ce cas comme dans tous les autres, présider à la formation d'expressions nouvelles pour des choses ou des idées nouvelles. Premièrement, n'accepter un mot étranger que si sa traduction exacte n'est pas possible ; secondement, quand le mot étranger est indispensable, laisser ses usagers le transformer à leur manière, suivant la phonétique qui leur est naturelle, et en modeler l'orthographe. Troisièmement enfin, quand on a estimé une traduction possible, éviter les mots dits de formation savante, et préférer le mot peuple. Le peuple, ne l'oublions pas, est l'usager souverain des langues ; il ne faut pas flatter sa tendance à la vulgarité, certes, mais encore moins contraindre son instinct.

Agréez, Monsieur, etc.

X.

(RADIO-BULLETIN, 15 juillet 1944.)

Le passage de l'Amazone.

SOLUTION. — 1er temps. — La *barque part de la rive gauche avec un Espagnol et un Indien, laisse l'Indien sur la rive droite ; l'Espagnol la ramène sur la rive gauche.*

2e temps. — *Deux Indiens embarquent, l'un d'eux débarque sur la rive droite, l'autre ramène la barque sur la rive gauche.*

3e temps. — *Deux Espagnols embarquent, l'un d'eux débarque sur la rive droite, l'autre fait embarquer un Indien avec lui et ramène la barque à la rive gauche.*

4e temps. — *Les deux Espagnols restant sur la rive gauche embarquent et débarquent sur la rive droite ; l'Indien qui s'y trouve va chercher successivement les deux Indiens restés sur la rive gauche.*

COMMENTAIRES

Nous avons reçu des réponses exactes de MM. K. O. Duong-van-Dang, Boun Chouy, le Loup Solitaire, A. Touch, Les Cailloux, abonné de Kompong-speu, Diable édenté, caporal Sadio Keita, Chi et T. Ophtalmo, Kornélius, Korniloff et Cie. Mlle Mary Anne Honyme est cruelle : elle fait manger un Espagnol dès la fin de la 2e traversée ! Elle nous propose une solution, fausse également, du problème à 4 que nos autres correspondants ont reconnu impossible.

Cette impossibilité nous est démontrée scientifiquement par la remarquable réponse de M. A. R. E. qui traite le problème d'une façon générale.

La solution du cas particulier proposé est donnée par la solution générale ci-dessous.

Le problème avec quatre Espagnols et quatre Indiens est impossible avec un bateau à deux places. Par contre il devient possible avec un bateau à trois places.

Du reste voici l'énoncé général du problème que je vous propose :

Au XVIe siècle, dans le Haut-Amazone un certain nombre d'explorateurs espagnols (2 n ou 2 n + 1, n'étant un nombre entier quelconque) et un nombre égal d'Indiens cannibales arrivent ensemble sur la rive gauche du fleuve et veulent passer sur la rive droite. Il y a là une barque qui ne peut porter que n + 1 personne.

Quelles traversées va-t-il falloir, etc...

Phases successives de la traversée.

1re phase : *Les Indiens effectuent les deux traversées aller et retour de façon à ce qu'en fin de compte la disposition soit la suivante :*

rive gauche : 2 n + 1 Espagnols
n Indiens
la barque
rive droite : n + 1 Indiens.

2e phase : *n + 1 Epagnols passent sur la rive droite, puis 1 Espagnol et 1 Indien reviennent sur la rive gauche où se trouvent alors n + 1 Espagnols et n + 1 Indiens.*

Les n + 1 Espagnols passent sur la rive droite.

3e phase : *La barque est abandonnée aux Indiens qui effectuent le nombre de passages nécessaires pour passer le reste des leurs.*

M. K. O. pense que le nombre de traversées pourrait être considérablement réduit si les Espagnols prenaient la précaution de ficeler les Indiens ou de leur arracher les dents. Il oublie la solidarité qui unit les hommes dans la peine. C'est elle qu'évoque ainsi M. A. Touch : « ... D'autre part, après la 3e traversée, les trois Indiens étaient tous sur la rive droite avec la barque. Ils auraient donc pu continuer tranquillement leur chemin sans se préoccuper des trois Espagnols qui restaient encore sur la rive gauche. Mais comme les ennemis mêmes deviennent sagement frères devant un malheur ou une difficulté communs pour lutter ensemble, les Indiens ne peuvent délaisser ainsi les Espagnols qui ont eu l'amabilité de les laisser s'embarquer avant eux. C'est pourquoi l'un des Indiens retourne avec la barque à la rive gauche ».

(RADIO-BULLETIN, 21 juillet 1944.)

Blanc ou noir.

Voici un problème proposé par le caporal Sadio Keita ; nous le connaissions... mais nous avons mis du temps à reconstituer la solution... et nous aurions été reconnaissants à cet aimable correspondant de nous l'avoir envoyée. D'une façon générale nous serions très heureux de recevoir des problèmes proposés par nos lecteurs, mais, de grâce, qu'ils épargnent nos méninges et nous envoient en même temps les solutions.

Un gardien de prison avait trois prisonniers... ce n'étaient pas de grands coupables puisque, à l'occasion d'un événement heureux, il reçut l'ordre d'en élargir un. Fort embarrassé pour établir son choix, il décide de libérer le plus astucieux des trois et a recours au stratagème suivant : il achète 3 boutons blancs et 2 boutons noirs, les fait voir à ses prisonniers, puis coud un bouton dans le dos de chacun et met les deux autres dans sa poche. Laissant alors ses prisonniers circuler librement dans la cour, mais en leur interdisant toute parole ou tout signe il leur dit : « Je libérerai celui qui me dira la couleur du bouton qu'il a dans le dos ».

Au bout d'un moment tous trois, ensemble, crient : « j'ai un bouton blanc ».

C'était exact... comment l'avaient-ils deviné ?

En famille...

Dans un salon se trouvent réunis deux pères, deux fils, un grand-père et son petit-fils. Combien y a-t-il de personnes dans ce salon ?

Savez-vous...

Comment distinguer un écureuil d'une brosse à dent ?

Mettre la brosse et l'écureuil au pied d'un arbre : celui qui monte à l'arbre est écureuil.

(RADIO-BULLETIN, 21 juillet 1944.)

---

*Recherchons nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132 d'*Indochine.

Faire offre à la Revue.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA VIE INDOCHINOISE

24 juillet.

Hanoi. — Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, vient de décider l'ouverture d'un nouveau concours entre les petits industriels et artisans indochinois.

25 juillet.

Dalat. — Le Maréchal de France, Chef de l'Etat, a adressé le 24 juillet à l'Amiral Decoux, Haut Commissaire de France dans le Pacifique, le télégramme suivant :

Je suis heureux de vous féliciter du nouveau témoignage de votre générosité et de votre souci constant d'apporter un soulagement aux victimes de bombardements et des régions dévastées par la guerre. Le nouveau don de cinq millions sera effectué par moitié au Secours National. J'assurerais sous mon contrôle personnel la distribution de l'autre moitié aux populations sinistrées. Soyez mon interprète auprès du Comité central d'assistance franco-indochinoise et des donateurs pour les remercier de leur solidarité et de leurs généreux dévouements.

Signé : Philippe PÉTAIN.

Hanoi. — Les artistes-laqueurs Nguyên-gia-Tri et Pham-Hau exposeront à partir du 26 juillet 1944, à 16 heures, dans les Galeries de la Maison de l'Information, des dessins et des laques.

26 juillet.

— Le 26 juillet dans la matinée, le Résident Supérieur au Tonkin accompagné du Résident de France à Sontay et de son chef de Cabinet, a visité successivement :

1° La garderie d'enfants du mont Bavi où quatre-vingts bambins des deux sexes reprennent force et couleur sous la vigilante et maternelle surveillance des Sœurs de Notre-Dame des Missions de Thanh-hoa.

2° Le camp de Jeunesse du Bavi dirigé par le Révérend Père Seitz qui groupe 120 jeunes sous le commandement du capitaine Mattei, mestre de camp.

Phnom-penh. — Le Résident Supérieur et Mme Georges Gautier, accompagnés du docteur Bourgin, du chef du Service I. P. P. et de M. Dumont, se sont rendus le lundi 24 juillet de Phnom-penh à Kompong-cham à bord de l'aviso *Amiral-Charner* sur lequel ils ont été les hôtes du commandant Mourral.

En cours de route, le Chef du Protectorat s'est arrêté à Prek-por et à Peamchikang pour visiter des installations artisanales de tissage du kapok et des camps de Jeunesse. D'intéressants produits de la race chevaline lui ont également été présentés.

Le 25 juillet, le Chef du Protectorat s'est rendu dans le srok de Chamcar-Loeu où il a examiné longuement les travaux d'assainissement antipaludéens exécutés en collaboration par le Service de Santé et l'Hydraulique Agricole. Dans l'après-midi, le Chef du Protectorat rejoignit Phnom-penh après s'être arrêté aux chantiers de construction de disques de Bathéay et de Tang Krassaing qui ont pour but de mettre en valeur environ 1.500 hectares de rizières.

29 juillet.

Saigon. — Le Comité indochinois des sports et de la jeunesse s'est réuni dans la salle du Conseil colonial à Saigon, le 28 et le 29 juillet, sous la présidence du Commissaire général à l'Education Physique, aux Sports et à la Jeunesse en Indochine.

— Le Gouverneur de la Cochinchine a offert samedi un déjeuner en l'honneur des Inspecteurs primaires interprovinciaux et provinciaux à l'occasion de leur réunion annuelle à Saigon.

30 juillet.

Hanoi. — S. E. Bui-thiên-Can, Tông-dôc en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, vient de s'éteindre à Hanoi dans sa 60e année.

S. E. Bui-thiên-Can était vice-président de l'A.F.I.-M.A. et de l'Association Bouddhique au Tonkin.

Saigon. — La dernière réunion des Championnats d'Indochine de natation s'est déroulée le dimanche 30 juillet 1944 à 8 h. 30, à la piscine du Cercle sportif saigonnais, sous la présidence du Gouverneur de la Cochinchine et du Commissaire général à l'Education Physique, aux Sports et à la Jeunesse.

L'équipe de Cochinchine du « relai 300 mètres nages-dames » a battu le record d'Indochine en 4'55"2/5.

Le clou de la réunion a été le « 100 mètres libre » gagné par Le Vilain sur Menguy, d'une main.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

ANNAM

Jean-François, fils de M. et de Mme **Fafart** (18 juillet 1944).

TONKIN

Marie, fille de M. et de Mme **Beauchesne** (7 juillet 1944) ;

Alain, fils de M. et de Mme **Sinou** (21 juillet 1944) ;

André, fils de M. et de Mme Louis **Marcel** (22 juillet 1944) ;

Dominique, fils de M. et de Mme **Acquaviva** (22 juillet 1944) ;

Jean, fils de M. et de Mme **Thomay** (26 juillet 1944) ;

Bertrand, fils de M. et de Mme **Godbille** (26 juillet 1944).

COCHINCHINE

Michèle, fille de M. et de Mme **Leclercq** ;

Nadia-Yvonne, fille de M. et de Mme **Schindler** (17 juillet 1944) ;

Marguerite-Marie, fille de M. et de Mme **Yhuet** ;

Françoise, fille de M. et de Mme **Gouin** ;

Nicole, fille de M. et de Mme **Piétri** ;

Solange, fille de M. et de Mlle **Grat** (22 juillet 1944) ;

Xavier, fils de M. et de Mme **Fortune** (23 juillet 1944) ;

Etienne, fils de M. et de Mme **Gloaguen** (23 juillet 1944) ;

Jean, fils de M. et de Mme **Kissel** (23 juillet 1944) ;

Pérette, fille de M. et de Mme **Saguez de Breuvéry** (24 juillet 1944).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

FIANÇAILLES.

COCHINCHINE

M. Georges **Tchakalian** avec Mlle Eliane **Plante**.

MARIAGES.

TONKIN

M. André **Labat** avec Mlle Blanche **Aviat** (29 juillet 1944) ;

M. Marcel **Gavino** avec Mlle Odette **Lindner** (18 juillet 1944).

COCHINCHINE

M. Gaston **Verdier** avec Mlle Henriette **Cheyrean** (18 juillet 1944) ;

M. Jean **Lê-quang-Dat** avec Mlle **Lê-thi-Hiêp** (22 juillet 1944) ;

M. Joseph **Berrat** avec Mlle Albertini **Morillon** (22 juillet 1944).

DÉCÈS.

ANNAM

M. Georges **Deshautel** (28 juillet 1944, à Vinh).

TONKIN

M. Raoul **Bonnal** (juillet 1944) ;

M. **Dào-huy-Phuc** (24 juillet 1944).

S. E. **Bui-thiên-Can** (27 juillet 1944) ;

COCHINCHINE

Mme Vve **A. de Laffon** née Louise Madet (19 juillet 1944) ;

M. **Truong-công-Lâu** (19 juillet 1944) ;

Mlle Pierrette Raymonde **Saint-Blangat** (25 juillet 1944) ;

Mme Vve **Perrament Thibert** née Lê-thi-Thom (24 juillet 1944) ;

M. Jean de la **Vaissière de la Vergne** (23 juillet 1944).

CAMBODGE

Pierre, fils de M. Abel **Mazière** (22 juillet 1944) ;
M. Antoine **Viviani** (24 juillet 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **Abonné 333 à Hué.** — Vous trouverez les résultats de notre Concours de nouvelle dans notre prochain numéro.

~ **M. H. C..., à Saigon.** — La devise de la ville de Hanoi est « Dis lecta fortitudine prospera ».

Celle de Dalat est « Dat aliis temperiem, aliis laetitiam » (prière ne pas traduire : elle donne aux uns du tempérament et aux autres du lait).

~ **M. A. B..., à Dalat.** — Rien de nouveau sous le soleil, comme vous dites. Les « Robots » ne sont pas nés d'hier. Nous vous remercions vivement d'avoir pensé à nous envoyer la copie de ce petit article de l'« Illustration » du 17 août 1901. Nos lecteurs goûteront sans doute comme nous, sa conclusion :

« Un officier suédois, le major Unge, a imaginé et construit une torpille aérienne qui vient d'être l'objet d'essais préliminaires.

Ce projectile volant a la forme classique du cigare, et se meut grâce à une sorte de turbo-moteur actionné par les gaz résultant de la combustion d'une substance spéciale brûlant avec lenteur.

La propulsion de la torpille se fait avec douceur, ce qui permet de charger sans danger le projectile avec toute espèce d'explosif.

Dans son mouvement de propulsion, la torpille tourne sur elle-même. Elle est lancée par un tube-canon, dont elle sort grâce à sa puissance propre, et dont elle reçoit seulement la direction. Il n'y a donc au moment de son lancement, ni ébranlement de la charge, ni même la moindre détonation susceptible de signaler la présence de l'engin.

La détonation de la charge explosible ne peut se produire que quand la torpille vient à frapper un obstacle ; mais l'inventeur prévoit une autre disposition, dans laquelle l'explosion serait provoquée par un dispositif entrant automatiquement en jeu sous l'influence de la force centrifuge, lorsque la torpille a pris une certaine vitesse de rotation.

Les torpilles expérimentées contenaient de 2 kg. 5 à 3 kilos d'explosif et avaient une portée de 4 à 5 kilomètres. Mais il paraît qu'il serait facile d'en construire qui contiendraient jusqu'à 200 kilos d'explosif et atteindraient une distance de 8 à 10 kilomètres.

Il est évident que cette invention, plus que toute autre, travaillerait à la réalisation de l'état de paix universelle. »

~ **Fonderie de zinc de Quang-yên.** — Nous nous sommes renseignés auprès de qui de droit, qui nous a confirmé l'adresse suivante :

M. Luu-van-Khiêt, Atelier électro-mécanique, 12, cité Ngoc-hà (au fond d'une impasse), route de Ngoc-hà, à Hanoi.

~ **F. F..., Hanoi.** — Merci de la confiance que vous nous faites. Mais la revue « Indochine » ne possède aucune recette contre la chaleur ambiante. Tout au plus pourrions-nous vous conseiller de rendre visite aux personnes dont l'accueil est glacial... et nous vous prions de nous excuser de cet affreux calembour.

Nous sommes acheteurs des numéros 16, 19 et 20 de la revue « Excursions et reconnaissances ».

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les mots croisés d'« INDOCHINE »

Les mots croisés de A. Frévat.

N° 4.

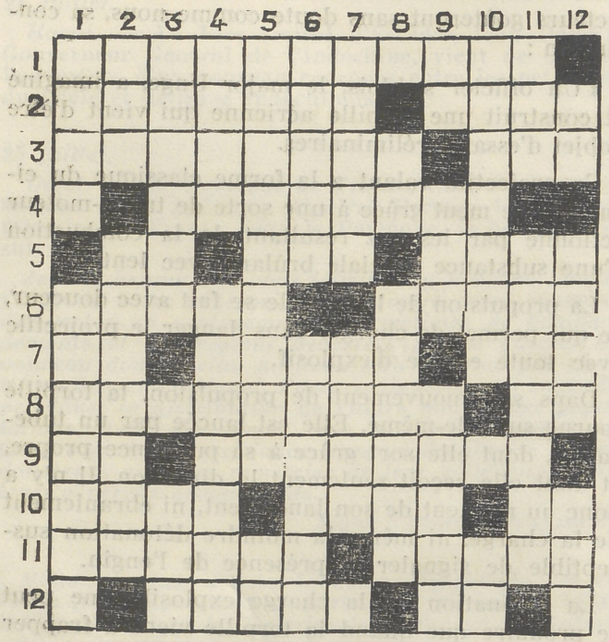

Horizontalement.

1. — Embarras de circulation se traduisant souvent par des infractions au sens unique.
2. — Animal comestible dont l'homonyme ne l'est pas — Avec ou sans eau selon les saisons.
3. — Pour conserver ce caractère qui leur était agréable (Virgile dixit) les Dieux ne devaient pas s'en tenir à deux « tournées » d'ambroisie — A sa place dans un festin, déplacé après.
4. — Mieux vaut en user que de se mordre les doigts.
5. — Aux deux extrémités du boudin — Initiales d'un territoire de l'Empire — Meurent souvent à la suite d'une maladie de foie.
6. — Promis à un gourmand — Nouvelle métamorphose culinaire et argotique de la fille d'Inaches.
7. — Pétille dans la flûte — Cache parfois d'appétissants spectacles — Régal du compagnon d'un saint homme.
8. — Composition culinaire plus lourde que ne le laisse supposer son nom.
9. — Termine un festin — Finira peut-être ses jours dans la mayonnaise.
10. — (Anagramme) son fils cherchait la peau et non la chair — Prénom au pays du Malaga — Dans la tarte.
11. Ce que fait le vaincu qui a soif... de vengeance — Malgré son nom vulgaire ne fait pas partie du couvert.
12. — La vodka y coule, la mer d'Azov la baigne — Phonétiquement — Province du pays de la « gueuse lambic ».

Verticalement.

1. — Fait des vers sur le rôti — Quand on nomme ses habitantes, l'eau vient à la bouche du gourmand.
2. — Nom d'un maître queux indochinois — Rivale d'York et de Parme.
3. — Celui d'Isigny a une réputation mondiale, celle de l'autre est surtout parisienne (réclame non payée) — S'il a de la barbe, elle ne se mange pas en salade.
4. — On y fait de certaine fleur ce qu'ailleurs on fait des fruits — Dent de rechange.
5. — Serait particulièrement affecté par le rationnement — C'est une note, mais pas celle du boucher.
6. — Etait préposé, entre autres choses, au ravitaillement d'une antique capitale — Omelette future.
7. — Le couscous et le méchoui y sont plats locaux — Rassasié.
8. — Dans la purée — Non loin de la crème Chantilly.
9. — Pour elle, ce fut la prairie après l'ambroisie — Il ne peut se désaltérer sans que toute la table le sache — Dans l'âtre.
10. — Ne poussent pas sur un arbre bien qu'on les appelle fruits — Canonisé, celle qui l'arrose fait penser à l'andouille.
11. — Anagramme d'une lointaine victime de la treille — Ne dit jamais « part à deux ».
12. — Deux lettres d'andouillette — La gastronomie vise à satisfaire l'un d'eux — Fut cruellement puni pour une bien légère gourmandise.

Solution des mots croisés de A. Frévat.

N° 3.

Horizontalement.

1. — Passereaux.
2. — Ara — Tourne.
3. — Loch (le monstre du Loch Ness) — Braire.
4. — Mn — Brio — Quai.
5. — Id — Honteuse.
6. — Se (Tsé-tsé) — Usage.
7. — G. C. — Sa (Sai, Singe américain) — Epi.
8. — Eperon — Rales.
9. — Emeu — Régal.
10. — Ruelle — Raton.
11. — Arrière — Mets.
12. — Tsin (Tien-tsin) — Empire.

Verticalement.

1. — Palmiste — Rat.
2. — Aronde — Peurs.
3. — S... a... c (est-ce assez — La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf) — Emeri.
4. — A. B. H. (Chabichou) — Grelin.
5. — Et — Roucoule.
6. — Robins — Ere.
7. — Eurotas — Em.
8. — Ara — Egarer.
9. — Unique — Agami.
10. — Xerus — Elater.
11. — E. A.. E. — Pelote.
12. — Da — Bis — N. S. (pinson).

Les mots croisés " poétiques " de Georges Rimant.

N° 3.

Horizontalement.

1. — DELTA (Strophes 3 et 4).
3. — REVER (Strophe 6).
4. — MUR (Strophe 6).
5. — EXACT (Strophe 1).

Verticalement.

1. — DORME (Strophe 6).
2. — EUX (Strophe 4).
3. — LIVRA (Strophe 5).
5. — ARRET (Strophe 2).

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).
Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.
Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement
-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Tanagra

Le teint tonique qu'il vous faut,
Mesdames, choisissez-le :

TANAGRA-ROSÉE, Lotion douce,
TANAGRA-EAU DE VIE, Lotion au Camphre,
TANAGRA-GIVRE, Lotion astringente,
TANAGRA-SOUFFLE D'ORAGE, Lotion à l'Eau de Cologne.
TANAGRA-JUS DE FLEURS, Lait de Beauté concentré.

SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME

Au Cinéma

MAJESTIC

SAIGON
HANOI

Les meilleurs fims
dans les
meilleurs salles

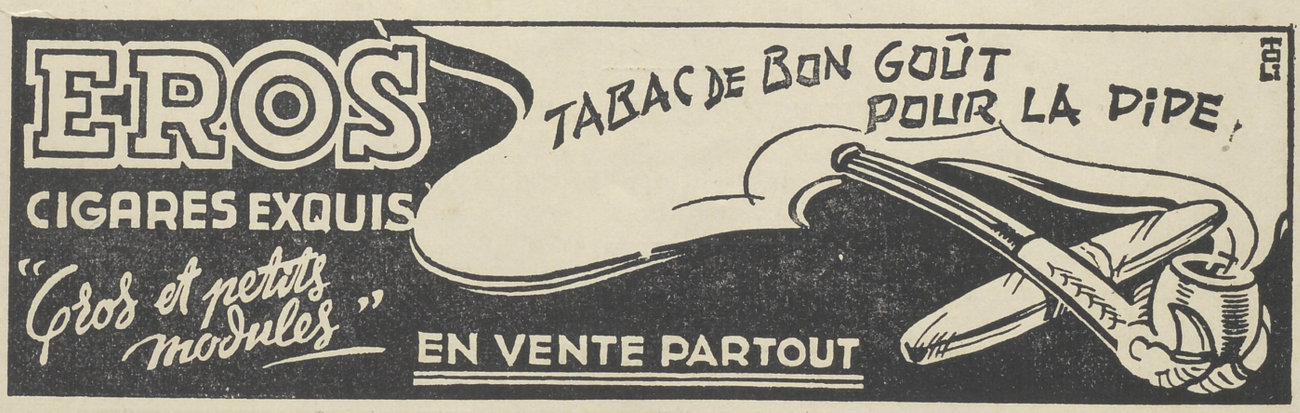

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

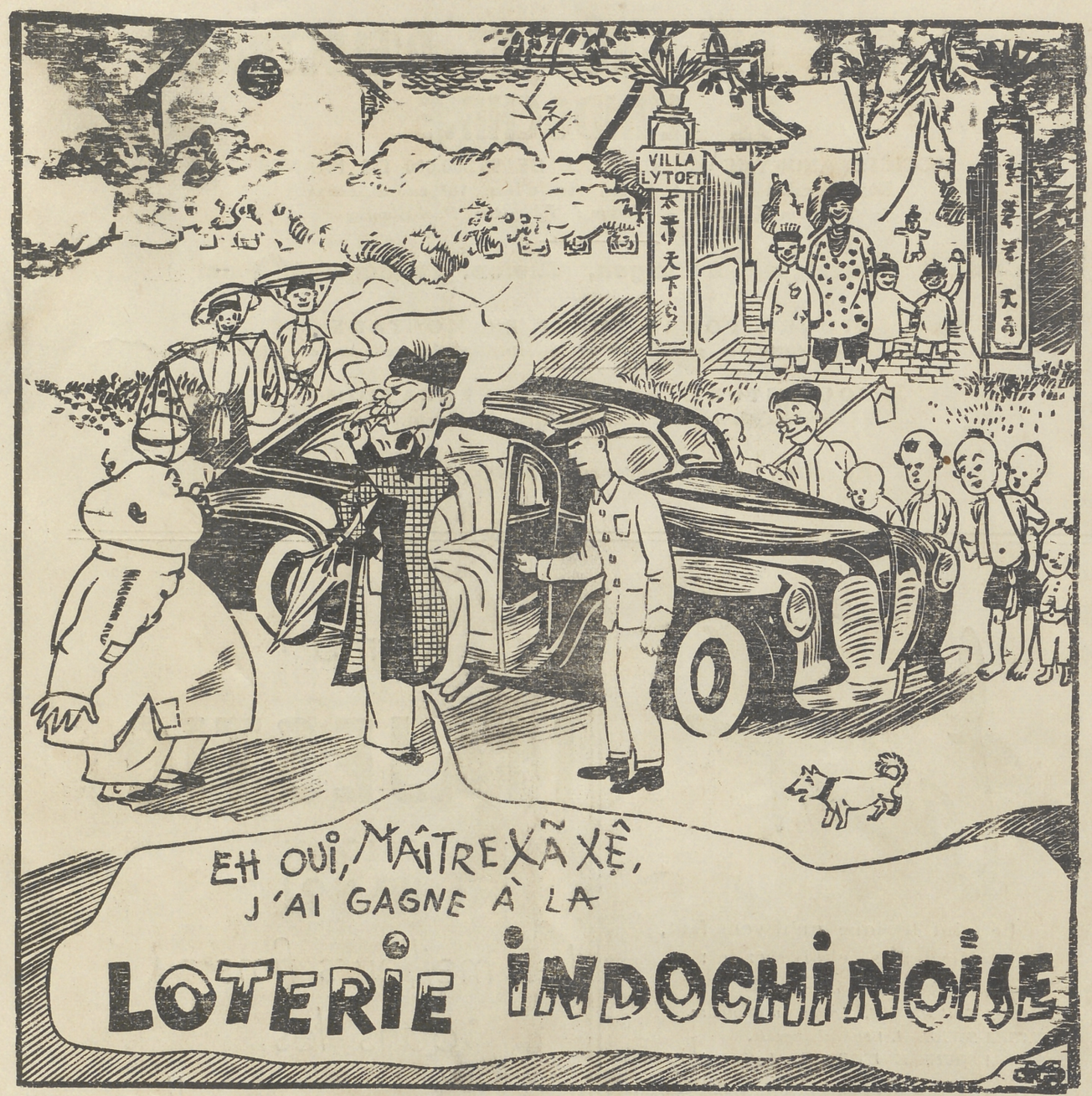

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, Bd Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta

Université Côte d'Azur. Bibliothèques